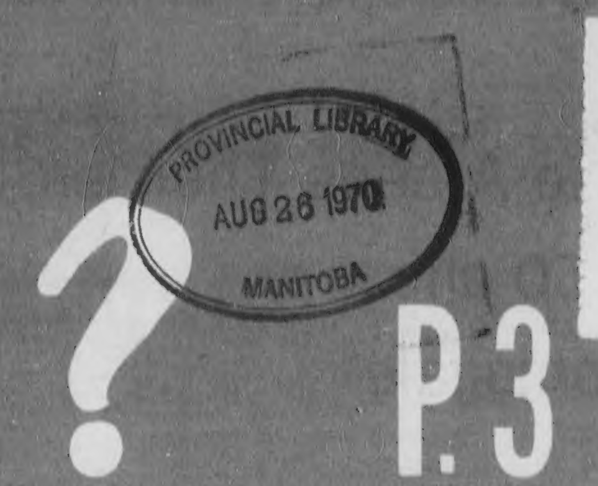
# DESJARDINS DEMISSIONNE ? P.3




LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 20 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 19 AOUT 1970 PRIX . 10 ¢

## LA FEDERATION DE L'OUEST P.5

## UNE FRANCOPHONIE QUI SE RETROUVE P.4

## ENCORE LA REINE P.4

## BILINGUISME OU SEPARATISME P.8

## ACTIVITES DE L'ACFC P.13



La commémoration de l'événement de La Barrière à St-Norbert, le mercredi 12 août. On remarque, sur cette photo, quelques-uns des invités. A l'avant-plan, MM. Jack Willis, président de la Corporation Métropolitaine de Winnipeg, et M. George Richardson, gouverneur adjoint de la Compagnie de la Baie d'Hudson; à l'arrière-plan, dans l'ordre habituel, Mmes Henri Lane, du Conseil de la Société Historique de St-Boniface, Ida Carrière, de l'Union Nationale Métisse et la famille Georges Forest.

LAURIER

# M. et Mme Arsène Therrien ont fêté 50 ans de vie conjugale

Le samedi 11 juillet, M. et Mme Arsène Therrien célébraient le 50e anniversaire de leur mariage.

La fête débutait par une messe célébrée en l'église paroissiale, à 4h 30 de l'après-midi. Le souper fut servi en la salle du village où tous les enfants ainsi qu'un nombre imposant de parents et amis étaient présents. Une agréable soirée suivit. Les jubilaires reçurent plusieurs cadeaux et un bon nombre de personnes vinrent, au cours de la veillée, offrir leurs voeurx à ces vaillants citoyens.

M. et Mme Arsène Therrien désirent exprimer à leurs nombreux amis leur vive gratitude pour leurs nombreuses marques d'amitié.

### DEPART

M. et Mme René Boisvert et leur famille ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Brandon où M. Boisvert travaille depuis quelque temps. Tous leur souhaitent bonheur et succès en leur nouvelle demeure.

### DÉMOLITION DU CLOCHER

Le progrès quelques fois demande un sacrifice ... et c'est avec regret que les paroissiens ont vu démolir le clocher de la vieille église. Solide, bien que branlant, il tenait bon depuis près de 50 ans. Cependant, que tous se consolent, car la croix qui, depuis tant d'années, dominait le village et les foyers remplacera la croix de bois au carrefour des chemins à l'entrée du village.

## Un nouvel ensemble commercial

Le Lakeview Development Ltd. de Winnipeg a annoncé cette semaine les plans d'un ensemble commercial au coût de $26 millions qui sera construit au centre-ville.

Ce centre aura un hôtel de 400 chambres, un immeuble résidentiel, et un stationnement souterrain. On y trouvera aussi un salon de thé et un jardin japonais financés conjointement par les gouvernements japonais, provincial et métropolitain.

Notre-Dame-de-Lourdes

# PLUSIEURS MEMBRES DU CLUB 4H ONT REÇU DES RÉCOMPENSES

Dans l'organisation du club 4-H, c'est en été, le temps de récompenser plutôt que de travailler et cette année, plusieurs des membres ont été favorisés. Lucille Lecoq fut choisie représentante des membres de la région pour aller, avec d'autres membres de 4-H de diverses parties de la province et des représentants d'autres organisations de jeunes, rencontrer la famille royale à Clear Lake le 12 juillet. Elle choisit comme compagne, Mariette Bosc. Ces demoiselles prirent le dîner avec la reine, le prince Philippe et le prince Charles. La princesse Anne les rejoignit plus tard. Un agréable après-midi termina leur journée.

Cette année, plusieurs membres furent choisis pour assister au camp 4-H à Killarney. Parmi ces membres les demoiselles qui se méritèrent ces vacances furent Denise Delaquis, Michèle et Diane Meyer et Nicole Deroche; les garçons, Richard Muller et Guy Le Moulec.

Rachel Bosc, qui fut gagnante, classe junior, au concours oratoire du district, avec son discours " The history of Rock'n Roll", fut invitée à présenter son discours au festival soleil d'Altona. Elle donnera son discours à la radio le samedi 26 septembre, à midi, au poste CFAM, 950 au cadran.

Une des directrices, Mme Le Néal, a aussi reçu une récompense parce qu'elle faisait partie d'un groupe de directeurs et directrices qui, ayant aidé au club 4-H pour plusieurs années, fut invité à visiter la province avec le "Know Manitoba Better Tour". Le groupe visite des endroits tels que l'Université de Manitoba, le centre du centenaire, Altona, Winkler, Morden, Pinawa, Lower Fort Garry, Reinland, Ste-Agathe et Whiteshell.

Profitons de cette occasion pour remercier sincèrement, au nom de tous les membres, tous ceux et celles qui se sont tant dévoués pour le club 4 H de N.D.-de-Lourdes.

# M. ET MME ARTHUR VERMETTE VISITENT L'EXPO D'OSAKA

M. et Mme Arthur Vermette visitent l'Expo d'Osaka.

Le désir de M. et Mme Arthur Vermette de visiter l'Expo d'Osaka, après avoir vu celle de "Terre des hommes" en 1967, fut enfin réalisé lorsque ces derniers embarquèrent dans un avion à réaction pour entreprendre un voyage de plus de 6,000 milles à une hauteur de près de 31,000 pieds.

Ce qui a le plus attiré l'attention de ces visiteurs à leur arrivée à Tokyo, fut la foule incroyable circulant dans les rues, puisque la population de cette capitale est de 12 millions. Ils ont pourtant joui de la propreté, du goût artistique, de l'honnêteté et de la délicatesse de ce peuple. Ils ont su aussi apprécié les mets et les vins délicieux, mais surtout quelques pièces théâtrales si bien rendues.

Après avoir visité les merveilles de nombreux endroits, sous la direction éclairée d'un guide, M. et Mme Vermette arrivaient enfin à l'endroit de leur rêve, Osaka (population de 3 millions d'habitants) pour la visite de l'Expo, où le Canada compte à lui seul quatre pavillons.

Le pavillon du Québec ressemble à un prisme géant et reflète le style et l'architecture du Québec.

La Colombie-Britannique a construit son pavillon en bois d'épinette de sa propre province. Au sous-sol se trouve l'exposition de ses ressources naturelles.

Le pavillon de l'Ontario, construit en tuyaux d'acier, présente les chutes Niagara qui semblent naturelles.

En plus des pavillons de ces trois provinces, le Canada possède son propre pavillon, de 33,000 miroirs qui donnent l'impression d'une pyramide ouverte.

C'est en visitant ces pavillons canadiens que M. et Mme Vermette ont eu la joie de rencontrer un membre de la Police Montée, M. Luc Legal originaire de St-Adolphe, paroisse d'environ 25 milles de la leur.

Au pavillon des Etats-Unis, la foule est surtout attirée par la "Capsule Apollo" qui rapporta une roche de la lune et qui peut être vue dans un microscope.

La Tour du Soleil indique le thème de l'expo: "Le Progrès et l'Harmonie."

Après avoir visité quelque 60 pavillons, M. et Mme Vermette dirent "Soyonara" au Japon pour continuer à visiter d'autres endroits à l'extérieur de ce pays, ainsi que des parents, amis et connaissances, surtout parmi les missionnaires.

M. et Mme Vermette firent un arrêt à Vancouver pour y visiter leur fille, Diane, qui donne des leçons de violon et de danse en cet endroit, puis rentrèrent ensuite au foyer enchantés de leur magnifique voyage mais heureux d'être de retour chez eux sans qu'aucun incident fâcheux ne leur soit arrivé.

**Voici les noms des jeunes qui représenteront le Manitoba au Colloque de Katiwavik: MM. Yves Lord, Robert Landry, Marc Monnin, Pierre de Margerie, Marcel Joyal, Raymond Gauthier, Jackie Fillion et Mlle Flore Campagne.**

Un humoriste a dit que la démocratie était le meilleur régime qui fut pour autant que soient remplies deux conditions qui, ajoutait-il, ne le sont jamais: à savoir que la population soit honnête et intelligente. Cette trop cruelle constatation est exagérée, bien sûr. Mais il serait illusoire, d'autre part, d'espérer qu'une société humaine puisse un jour être parfaite. S'il faut rechercher cette perfection sans relâche, il faut aussi se rendre compte que tout régime, quel qu'il soit, ne sera jamais rien d'autre que le reflet de nos propres imperfections. Il en est des structures comme de toutes les créations humaines, elles ne valent que ce que valent ceux qui les utilisent.

Extrait du Bulletin de la B.C.N. juin 1970.

# Desjardins démissionne sous peu: abandonnera-t-il la politique?

Une profonde stupéfaction s'abattit sur l'Assemblée législative manitobaine mercredi dernier. M. Laurent Desjardins, député libéral-démocrate de St-Boniface, venait d'annoncer qu'il démissionnerait après la session. Abasourdis, les députés de tous les partis oublièrent pour un moment les trois dernières semaines de débats orageux et d'attaques virulentes qui entourèrent le projet de loi sur l'assurance-automobile.

Maintenant que la session est terminée, plusieurs se demandent si M. Desjardins va donner suite à sa décision. Le premier ministre Ed Schreyer lui-même a souhaité publiquement que le député de St-Boniface rerense à son affaire.

Dans une interview accordée à La Liberté et le Patriote, M. Desjardins a affirmé que, depuis mercredi dernier, on le presse de toutes parts de revenir sur sa décision. Mais cela ne semble pas l'amener à changer d'idées.

"Je ne regrette pas d'avoir annoncé cette décision," a déclaré M. Desjardins.

Il croit "sage" dans les circonstances, de permettre aux électeurs de St-Boniface de choisir leur représentant. "Parfois, je me demande si je représente vraiment la population de St-Boniface," a-t-il remarqué. Ayant été élu comme député libéral mais ayant appuyé le gouvernement Schreyer dans presque tous ses programmes, M. Desjardins en est venu à douter s'il a encore le mandat de ses électeurs.

"On m'a dit que j'étais un Judas, que j'avais laissé les Libéraux. Je n'ai jamais pensé abandonner la cause du libéralisme, d'affirmer M. Desjardins. Je ne suis pas membre du parti néo-démocrate", a-t-il ajouté.

Mais dans la situation actuelle, où il détient la balance du pouvoir, M. Desjardins trouve sa position presque intenable. "J'ai beau me dire que c'est seulement un vote, c'est difficile de ne pas en voir l'importance... Quand on dit que tout l'avenir (repose sur soi), surtout dans une question comme celle-là (l'établissement d'une corporation d'Etat pour l'assurance automobile), cela fait peur..."

Rappelant comment, au cours des derniers mois il avait perdu contact avec ses électeurs, M. Desjardins a ajouté: "La population de St-Boniface doit bien se demander ce qui se passe. Je crois que si l'on peut éviter une élection générale sur cette question (l'assurance-automobile), ce serait une bonne chose."

Le député de St-Boniface est donc d'avis qu'une élection partielle dans St-Boniface serait une épreuve de force pour le gouvernement actuel: si les néo-démocrates remportent le siège, ce serait un vote en faveur de leur politique en matière d'assurance - automobile; mais si un autre candidat qui l'emporte, le gouvernement serait "peut-être" obligé d'en appeler au peuple.

"Peut-être", car M. Desjardins songerait sérieusement à se porter candidat "indépendant", et il n'éloigne pas non plus la possibilité de pouvoir l'emporter. "C'est une chance à prendre, dit-il. Bien des gens veulent que je reste... mais c'est presque impossible. J'ai dit ce que je croyais (quand il a annoncé sa démission). Je n'ai pas dit cela pour (faire) les manchettes. Il était impossible de tenir, surtout avec la pression (des derniers temps). C'était à en devenir fou!"

"Mais il est bien possible que je démissionne pour me représenter! Ce serait peut-être une campagne très pénible."

M. Desjardins ne doute pas que tous les partis se feront une lutte acharnée. Il est fort possible, selon lui, que les Conservateurs et les Libéraux s'unissent pour ne présenter qu'un seul candidat. Il prévoit, d'autre part, que les sociétés d'assurance dépenseront des sommes considérables pour renverser le candidat néo-démocrate.

Quant aux motifs qui l'ont poussé à annoncer sa démission prochaine, M. Desjardins a expliqué qu'il a pris cette décision à la suite d'un ensemble de circonstances. "Les appels téléphoniques et les menaces," dont lui et sa famille ont été l'objet n'ont été que la goutte d'eau qui a fait déborder le verre. La "pression des derniers mois", les attitudes extrémistes de certains membres du parti néo-démocrate, l'énorme responsabilité d'être seul à assurer la balance du pouvoir, voilà les véritables raisons qui l'ont poussé à prendre sa décision.

M. Desjardins ne veut pas revenir en arrière: "Bien difficile pour moi de changer. Quand on annonce quelque chose, on devrait être prêt à en subir les conséquences...Donc, il est impossible de reculer."

M. Desjardins n'a voulu rien annoncer au sujet de la date de sa démission. "J'ai dit que ce serait quelque temps après la session," s'est-il contenté de répéter. D'ici là, il se propose de terminer plusieurs des besognes entreprises par le Secrétariat des relations culturelles fédérales - provinciales, dont le congrès de la mosaïque culturelle manitobaine qui doit se tenir à l'automne.



M. Laurent Desjardins

Interrogé sur les points saillants de la dernière session, M. Desjardins éclata de rire: "Le bill 56, Voyons! Puis se ravisant, il ajouta: "Il y a aussi le bill 113 sur les langues officielles".

Se présentera-t-il vraiment aux élections partielles qui suivront sa démission? M. Desjardins y songe sérieusement. Il y verrait une façon de faire entériner par l'opinion publique la position qu'il a adoptée, au cours de la dernière année, à l'endroit du gouvernement néo-démocrate. "C'est une possibilité", a-t-il répété souvent au cours de l'interview.

### BOISSONS ALCOOLIQUES

Au début de mai, 1970 les stocks de spiritueux et d'alcool éthylique en cours de fabrication au Canada étaient de 187,850,205 gallons preuve et ceux de produits finis de propre fabrication, de 27,305,869 gallons preuve. A la fin du mois, les stocks de produits en cours de fabrication étaient de 189,744,263 gallons preuve et ceux de produits finis, de 27,685,262 gallons preuve.

## STE-AGATHE

### MALADE

On est heureux d'apprendre que M. Edmour Fontaine est de retour à son domicile après un séjour de trois semaines à l'hôpital général St-Boniface.

## LORETTE

### 25e ANNIVERSAIRE

Félicitations et meilleurs voeux à MM. et Mmes Aurèle Ross et Joseph Cournoyer qui ont fêté leur 25e anniversaire de mariage, à la salle paroissiale de Lorette, où un grand nombre de personnes se sont unies à la famille pour la célébration de cette fête.

### RETRAITE

Quelque 40 religieuses, dont les soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, de Lorette, du St-Sauveur et de Jésus-Marie ont suivi les exercices d'une retraite prêchée par le Père Champagne, du très Saint-Sacrement.

### COMMERCE

On estime que du 1er janvier au 31 mai 1970 la valeur des ventes d'instruments et d'outillage agricoles (y compris les pièces de rechange) était de $89,081,-000, soit 26.7% de moins qu'en 1969 ($121,513,000), et que la valeur des pièces de $23,972,000 ($26,281,000 en 1969'. Pendant les cinq premiers mois de 1970 on avendu 5,443 tracteurs sur roues contre 7,740 pendant la période correspondante de 1969.

o o o

En juin 1970, la production de cigares a été de 39,446 milliers. Les stocks du début du mois étaient de 84,627 milliers et de 73,713 milliers à la fin du mois. La répartition des ventes a été: sur le maché intérieur, 49,812 milliers; des entrepôts, pour les magasins de navires (y compris les ambassades), 221 milliers; des entrepôts, pour l'exportation, 327 milliers.

# VOYAGE ÉCHANGE À WILLOW-BUNCH

Dix jeunes de Willow Bunch, et de St-Victor, Mlles Aline Campagne, Cécile Durand, Doraine Bruneau, Doraine Fiset, Alice Lanoie, Bernadette Lalonde, Claude Granger, Louis Bourgeois, Claude Ducharme et Paul Bissonnette ainsi que des jeunes de Gravelbourg, Colette Beauchesne, Denise Hamon, Claudette Marchand, Thérèse Verville, Paul Verville, Denise Gauthier, Lionel Beaudoin, Guy Carrobourg, Eugène Bolan et Alain Deaust à un voyage-échange d'étudiant au Québec, sous la surveillance de M. et Mme Octave Carrière de Gravelbourg. Les jeunes de la Saskatchewan, partis le 13 juillet, furent accueillis à "bras ouverts" par les jeunes du Québec qui leur firent visiter les endroits les plus intéressants.

Ils sont revenus dans l'Ouest le 22 juillet, avec les jeunes du Québec et M. et Mme André Boisvert moniteurs.

A leur tour, les jeunes de l'Est eurent l'occasion de visiter, entre autres, le barrage Gardiner, le musée, le poste de la Police Montée, l'édifice du parlement, le centre Wascana, à Regina, le zoo, la base des Forces armées, la colonie d'Hutterites, à Moose Jaw, et quelques endroits à Gravelbourg. A St-Victor, ils prirent le souper, le 29 juillet, au parc régional de la Vallée des Bois, et le 30 juillet il y eut un feu de camp, le soir, au parc Jean-Louis Légaré, à Willow Bunch.

Ce voyage très instructif fut une expérience profitable que les jeunes n'oublieront jamais.

Une jeune voyageuse

## LA STATISTIQUE HOSPITALIÈRE

En 1968, le personnel des hôpitaux canadiens (sans les établissements pour malades mentaux et pour tuberculeux) se composait de 302,900 employés, soit 4.1% de plus qu'en 1967. La proportion des employés à plein temps par rapport à l'effectif total était de 87.1%, et celle du personnel des hôpitaux par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre civile était de 3.82% (3.78% en 1967.

Les hôpitaux publics comptaient 271.1 employés pour 100 malades (adultes et enfants), contre 270.2 en 1967 et la moyenne horaire rémunérée par journée d'hospitalisation était de 14.0, soit un peu plus qu'en 1967 (13.9). Le taux de renouvellement du personnel à plein temps s'échelonnait de 13.8% chez les surveillants de soins infirmiers à 54.7% chez les infirmières diplômées des services généraux.

## ÉDITORIAL

# Une francophonie qui se retrouve

*La Fédération canadienne-française de l'Ouest vient de tenir son assemblée annuelle à Edmonton. Comme l'on sait (ou devrait savoir), cet organisme regroupe les Associations provinciales de tous les francophones de l'Ouest.*

*En principe, cela fait de la Fédération une structure fort importante au service des intérêts de plus d'un quart de million de Canadiens de langue française. L'union et la collaboration de quatre associations provinciales constituent aux yeux des autorités gouvernementales une force dont on doit tenir compte.*

*Mais des principes à la pratique il existe toujours un certain écart. La Fédération de l'Ouest ne fait pas exception à la règle. Malgré des progrès indéniables, elle n'a pas encore atteint son plein statut de "voix authentique de la francophonie de l'Ouest canadien".*

*Cependant avant de blâmer quelqu'un pour cet état de choses, il serait plus utile qu'à l'intérieur de chaque association membre l'on se demande ce que l'on fait pour donner à la Fédération toute l'autorité et tout le prestige qu'il lui conviendrait d'avoir. Si les conseils provinciaux eux-mêmes ne sont pas trop sensibilisés au rôle de la Fédération, il est assez difficile que le public francophone le soit davantage. Que fait-on au niveau de chaque association pour informer le public du travail accompli par la Fédération? En parle-t-on lors des congrès-rallyes?*

*Il faut bien nous comprendre quand nous posons ces questions. Notre but n'est pas de diminuer le travail de la Fédération mais bien d'éveiller les groupes ou associations locales à ce qui se passe.*

*Ayant assisté en 1968 et en 1970 à l'assemblée annuelle de la Fédération, nous pouvons témoigner de la transformation impressionnante qui s'est produite au cours des deux dernières années dans les relations entre les représentants des associations francophones de l'Ouest.*

*En 1968, la rencontre annuelle nous avait paru stéréotypée, alourdie de formalités. A part quelques chefs des associations, l'ensemble des délégués ne se connaissaient presque pas. Chaque groupe donnait l'impression d'être venu pour présenter des requêtes ou faire des revendications, mais non pour dialoguer vraiment et écouter ce que le voisin pouvait avoir à dire.*

*En 1968, les Manitobains étaient encore sous l'effet de leur premier Rallye et voguaient sur des nuages; les Saskatchewanais étaient un peu jaloux de l'euphorie de leurs voisins de l'est; quant aux Albertains, aux prises avec de graves problèmes, ils ne tenaient pas à se faire damer le pion, tandis que les représentants de la Colombie-Britannique, presque toujours les parents pauvres dans ce genre de réunions, n'avaient que peu de réalisations à rapporter.*

*En somme, en 1968, le provincialisme et l'esprit de clocher des associations membres dominaient sur les bonnes intentions et s'accommodaient mal des prétentions ou des succès apparents des voisins.*

*Cette année, l'atmosphère a changé. S'étant rencontrés plus souvent, se connaissant mieux, les représentants des associations membres ont adopté une attitude beaucoup plus ouverte et positive en face de la situation de la francophonie dans l'Ouest.*

*Chaque association semble plus réaliste en face de sa situation propre et accepte plus facilement les différences particulières aux autres provinces. Il en résulte qu'on n'est plus tenté de considérer les problèmes et les solutions de façon uniforme et univoque.*

*De plus, au niveau de la Fédération, on commence à découvrir que, malgré leurs diversités régionales ou provinciales, les francophones de l'Ouest constituent quand même une certaine communauté dont la présence à l'Ouest des Grands Lacs est de première importance pour faire de cette moitié du pays un territoire bien canadien, tout à fait distinct des Etats américains au sud du 49e parallèle.*

*C'est dans la mesure où cette façon de voir le rôle de la francophonie dans l'Ouest canadien pénétrera l'esprit de chaque association et de ses membres que la Fédération deviendra vraiment la "voix" des Canadiens de langue française de l'Ouest. La Fédération ne peut pas se limiter à présenter des revendications; elle doit faire sentir de plu en plus que la francophonie est une "présence" qui a tout à fait sa raison d'être et que les provinces de l'Ouest ont tout profit à voir progresser et s'épanouir.*

*L'assemblée des 8 et 9 août laisse croire que cette mentalité existe au niveau des cadres supérieurs de la Fédération. Il lui reste maintenant à se propager au niveau de la masse. Quand ce sera fait, nous assisterons à une francophonie qui se sera enfin retrouvée.*

*J.-P. A.*

# Nos lecteurs nous écrivent . . .

## Le clergé et la visite de la Reine

Monsieur le Rédacteur,

Voici quelques précisions concernant l'article de M. l'abbé Nadeau paru dans son bulletin paroissial et dans La Liberté du 5 août 1970: " Que pensez - vous de la S.F.M."? Il dit:"...les officiers de la S.F.M. se sont abstenus (par largeur d'esprit? ?) d'inviter les autorités de l'Eglise à ces réceptions."

Voici dans les grandes lignes les faits tels qu'ils se sont passés concernant ces fêtes de la S.F.M. à St-Pierre.

Le comité du centenaire de St-Pierre s'est offert à la Société-Franco-Manitobaine pour organiser une réception à la Reine, lors de son passage au Manitoba. L'Exécutif de la S.F.M. a acquiescé à notre demande et nous a désigné "Comité spécial" de la S.F.M. à l'occasion de ces fêtes.

Si la Reine a rencontré les Franco-Manitobains à St-Pierre, c'est parce que la S.F.M. avec son comité "ad hoc" a fait plusieurs démarches pour obtenir qu'elle visite un centre français au Manitoba. Rien n'était prévu avant ces démarches.

Un comité d'invitation a été formé à St-Pierre. La S.F.M. nous a remis la liste des personnalités à inviter. Nous avons obtenu de l'archevêché une liste des prêtres du diocèse de St-Boniface afin de ne pas en oublier. (Ci-inclus photo-copie de la facture qui l'accompagnait.)

Le clergé manitobain-par nos évêques, les curés de paroisses, les supérieurs des communautés, les religieuses fut invité par carte formule et personnelle à venir rencontrer la Reine à St-Pierre de la même façon que le premier ministre M. Schreyer et les autres représentants de l'autorité civile et les personnalités laïcs. Aurait-il fallu une invitation plus spéciale pour le clergé? Si c'est le cas, veuillez nous excuser. Nous ignorons votre code d'étiquette.

Le Comité du centenaire de St-Pierre comprenait M. le curé Bouvier et M. l'abbé Prescot qui faisait parti du comité de publicité.

Nous espérons que ces explications calmeront l'abbé Nadeau et les autres prêtres qui s'inquiètent des laïcs.

Nous sommes certains que si tous nos prêtres continuent, comme plusieurs le font déjà, à travailler en collaboration avec les laïcs, nous accomplirons beaucoup plus tant au point de vue culturel que religieux.

Sincèrement

René J. Mulaire, président,
Le Comité du Centenaire,
St-Pierre-Jolys,
le 13 août 1970.

## Solidarité ou apathie

Monsieur le Rédacteur,

Ce qui est courant chez les Canadiens français, c'est le manque de solidarité et une jalousie extrêmement dangereuse qui peut dégénérer en conflit sanglant. Si ce n'est pas rigoureusement la situation dans l'Ouest du pays, ce l'est certainement au Québec.

Mais parlons plutôt de la situation qui prévaut présentement dans votre vaste région. En lisant vos commentaires, je vois une apathie flagrante qui domine la population. Cette situation dévoile un manque d'éducation patriotique et une fierté nationale canadienne-française. Je suis moi-même natif de la Saskatchwan (Zenon Park) et je n'ai que vingt ans, mais je connais assez la mentalité des gens de l'Ouest canadien en général pour pouvoir en parler.

Lorsque nous sommes une minorité, l'assimilation est une chose courante et normale. Mais lorsque nous sommes une minorité qui a des droits acquis et qui ne les réclame pas, c'est grave. Il y a encore des gens qui sont pessimistes et qui n'ont pas le courage de lutter jusqu'au bout pour réclamer une meilleure justice. Ceux qui sèment les préjugés, récoltent les injustices. En d'autre terme, ceux qui sement la graine en récoltent le fruit. Pour dissoudre sinon réduire les préjugés, il faut mettre le doigt dans la plaie qui est la base de cette faiblesse psychologique dégoûtante.

Je suis avec vous, Monsieur le Rédacteur, dans vos revendications justes et primordiales.

La solidarité est notre seule raison d'être.

Ronald Valois
Montréal,
le 9 août, 1970.

## Manie-Tobie

Monsieur le Directeur,

Depuis longtemps je voulait féliciter cette chère Manie-Tobie qui vient de nous quitter si brusquement, et lui dire mon admiration pour ses beaux poèmes, si bien écrits et où elle y mettait toute son âme.

C'est bien vrai que l'on retarde toujours trop pour faire une bonne action.

J'aurais voulu surtout ! remercier de l'ardeur qu'elle mettait à défendre la cause du français; malgré son infirmité, ses articles ont paru si nombreux dans La Liberté et le Patriote.

Il nous faudrait ici, dans cette province où le français se meurt, davantage tous les jours, plusieurs Manie-Tobie.

Hélas! on n'a pas tous ce beau talent.

C'est une grande perte pour les lecteurs de la Liberté et le Patriote, et pour sa famille bien sûr! mais ils peuvent être assurés que nous lui garderons un très bon souvenir.

Veuillez, agréer Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Emile Souchotte
Wolseley, Sask.
le 7 août 1970

## Réponse à la réponse de la S.F.M.

Quelle ne fut pas ma surprise, il y a quinze jours, de voir mon bulletin paroissial, écrit dans un style "Bulletin de samedi soir fait à la dernière minute", faire écho d'une façon si retentissante dans notre bon journal! Moi qui ne pensais pas qu'il franchirait les frontières de Saint-Malo!

J'en profite pour remercier la rédaction de la Liberté et le Patriote d'avoir corrigé deux fautes d'orthographe que j'ai remarquées à première lecture le lendemain après-midi.

suite á la page 6

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C, W.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Maurice Gauthier, directeur — Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

## La Fédération canadienne-francaise de l'Ouest se réunit

# l'animation sociale et la presse au centre des préoccupations

L'animation sociale et la presse au centre des préoccupations

En plus de la nécessité de relations plus étroites entre les Associations membres, l'animation sociale et la situation de la presse francophone sont devenues la préoccupation majeure de la Fédération canadienne-française de l'Ouest qui s'est réunie en assemblée plénière à Edmonton, les 8 et 9 août.

M. Roger Lalonde, président de la Fédération ainsi que de l'A.C.F.C. de Saskatchewan, dirigeait l'assemblée.

### La voix de la francophonie de l'Ouest

Selon les délégués, la Fédération devrait devenir davantage la "voix française des quatre provinces de l'Ouest".

Regroupant les effectifs et les ressources hunaines des quatre associations qui la forment, la Fédération devrait pouvoir devenir la "voix officielle de la francophonie des Prairies et de la Colombie-Britannique" en ce qui a trait aux intérêts communs de la population d'expression française des quatre provinces.

Il fut donc décidé que les conseils de direction des quatre associations provinciales se réuniront dès l'automne pour étudier et adopter les formules qui permettront à leurs représentants au sein de la Fédération d'être vraiment les porte-parole de leur association respective avec le mandat d'engager leur groupe dans des décisions collectives.

Fondée en 1961, la Fédération canadienne-française de l'Ouest canadien est formée de la Société Franco-Manitobaine, de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, de l'Association canadienne-française de l'Alberta et de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique.

Regroupant ainsi plus de 250,000 francophones, la Fédération a pour but:

a) d'établir des liens étroits entre tous les francophones des quatre provinces de l'Ouest canadien afin de les aider à développer leur épanouissement culturel, linguistique et économique;

b) de collaborer avec le Canada français tout entier pour le maintien du fait français dans les quatre provinces de l'Ouest;

c) de collaborer avec tout autre organisme intéressé à l'expansion du bilinguisme, garantie d'un Canada distinct et uni;

d) d'agir comme représentant et porte-parole des francophones de l'Ouest en ce qui concerne leurs intérêts et leurs problèmes communs;

e) de renseigner, d'encourager et de stimuler chacune des Associations membres.

### L'animation sociale

Les diverses associations ont fait rapport sur leur programme respectif d'animation sociale. Le travail est plus avancé au Manitoba mais il semble bien amorcé en Alberta. Quant à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique, où les francophones se trouvent surtout dans les villes, la mise en place du programme apparaît extrêmement difficile. On cherche des méthodes de travail adaptées à la situation. On prévoit que ce sera très lent.

Les délégués ont toutefois émis le voeu que les services d'animation des provinces respectives accentuent entre eux les échanges d'expérience et d'information et même partagent, dans la mesure du possible, leurs ressources en personnel.

Les quatre associations ont convenu que l'animation socio-culturelle est un moyen très utile et même nécessaire pour permettre aux francophones de "redécouvrir leur identité, de déterminer les obstacles à l'épanouissement de cette identité, d'établir un ordre de priorité dans les problèmes à résoudre et dans les moyens de solutions."

### Vers un réseau de presse propre à l'Ouest

Depuis au moins trois ans, la Fédération se préoccupe vivement de l'état de la presse francophone dans les provinces de l'Ouest. Elle est convaincue qu'une presse (journaux, radio et télévision) de haut calibre est essentielle non seulement pour permettre à la francophonie de s'informer sur ses propres besoins mais aussi pour faire connaître et accepter sa présence par la population anglophone (et même francophone) de l'Ouest et de tout le Canada. La Fédération croit également que le programme d'animation sociale ne remportera aucun résultat durable sans l'aide d'une presse compétente.



M. Roger LALONDE, président de la Fédération

Il a donc été proposé que la Fédération convoque tous les moyens de communication de langue française de l'Ouest à une réunion spéciale où seront examinées toutes les possibilités d'intensifier l'entraide entre les journaux et les postes radiophoniques de langue française, en vue d'établir éventuellement un service de presse francophone propre à l'Ouest. Ce service alimenterait les moyens de communication de langue française mais aussi la presse anglophone. Cette réunion verrait aussi à établir une collaboration plus étroite avec le réseau régional de Radio-Canada.

D'après des relevés rapides, la presse francophone de l'Ouest devrait pénétrer 22,000 foyers francophones, soit 8,500 au Manitoba, 4,500 en Saskatchewan, 6,000 en Alberta et 3,000 en Colombie-Britannique.

### Une ou trois écoles pédagogiques

Il existe un domaine où les Associations de l'Ouest, et plus particulièrement le Manitoba et l'Alberta, ont des divergences de vues assez prononcées: c'est celui de l'école pédagogique pour la formation des enseignants de l'Ouest.

Ayant obtenu de l'Université d'Alberta la reconnaissance du Collège St-Jean d'Edmonton comme collège universitaire bilingue, l'A.C.F.A. ne tient pas à perdre ce qu'elle a réussi à gagner après tant d'efforts. Elle a donc proposé à la Fédération de faire des démarches pour l'établissement d'une école pédagogique dans chacune des trois provinces des Prairies.

Les représentants de la Sakatchewan voient en effet un embryon d'école pédagogique dans le collège bilingue du campus de Regina.

Les Manitobains pour leur part ne trouvent pas réaliste le projet d'établir une école pédagogique en Saskatchle pédagogique en Saskatchewan: on n'aurait pas le nombre suffisant d'élèves et, ailleurs, le gouvernement fédéral n'appuierait jamais une telle entreprise.

Les Manitobains se dirent en outre incapables d'appuyer la proposition telle que formulée par les Franco-Albertains: d'une part, le gouvernement manitobain s'était déjà engagé très loin dans l'établissement d'une école pédagogique française au Manitoba tandis que les gouvernements des autres provinces ne semblaient pas avoir bougé sur cette question; d'autre part, le gouvernement fédéral ne s'était montré favorable à l'établissement que d'une seule école pédagogique pour tout l'Ouest.

Les Franco-Albertains présentèrent alors une solution de compromis: la Fédération inviterait le gouvernement fédéral à reviser sa décision de ne soutenir qu'une seule école et à se demander si, dans les circonstances concrètes où se trouvent les francophones de l'Ouest, il ne leur serait pas plus avantageux d'avoir plus qu'une seule école pédagogique. Cette proposition fut acceptée.

### Les relations avec le reste de la francophonie

Les relations de la Fédération avec le Québec et la France ont aussi fait l'objet de discussions assez serrées.

Il a été reconnu que la situation politique des francophones de l'Ouest n'est plus la même depuis que le gouvernement fédéral a rendu le bilinguisme officiel au Canada et s'est engagé à assurer l'existence et l'épanouissement de la francophonie canadienne dans les régions où elle est minoritaire. Dans ce programme, le gouvernement d'Ottawa compte sur la collaboration des provinces et certaines ont déjà posé des gestes dans ce sens.

S'ajoute à cela le fait que le Canada (et pas seulement le Québec) participe à l'organisation de la francophonie mondiale, qu'il a conclu des ententes culturelles et autres avec la France, qu'une commission mixte franco-canadienne (dont certaines provinces sont déjà membres) s'occupe de la réalisation de ces accords.

L'assemblée annuelle a donc recommandé aux Associations de tenir compte de cette nouvelle réalité politique dans leurs démarches auprès des divers niveaux de gouvernement, de faire passer les requêtes par la Fédération quand il s'agit de questions d'intérêt commun. Les délégués ont aussi demandé aux associations de presser les gouvernements de leur province respective de conclure des ententes culturelles avec le gouvernement fédéral et de faire partie de la commission mixte canadienne.

Les Associations ont également convenu de coordonner leurs activités culturelles surtout en ce qui concerne les tournées d'artistes et de troupes.

La fédération canadienne-française de l'Ouest a terminé ses assises annuelles en réélisant à la présidence M. Roger Lalonde, de l'A.C.F.C. Les autres membres du conseil de direction sont: MM. Albert Lepage, de la S.F.M.; le professeur Roger Motut, de l'A.C.F.A., et Roméo Paquette, de la F.C.F.C.B. Le P. Jean Patoine, O.M.I., d'Edmonton, est le secrétaire.

## Réunion sur les pesticides

OTTAWA, 14 août 1970-- Les personnes s'occupant des nombreux aspects des antiparasitaires pourraient former un organisme en vue d'améliorer les liens qui leur permettent de mieux communiquer entre elles. Une étude est en cours pour déterminer le besoin d'une telle organisation.

Les spécialistes dans ce domaine ont décidé de mener leur projet à bonne fin, après une réunion de la Société d'antiparasitaires agricoles, tenue à Ottawa, en juillet dernier.



## LIVRE RECU À LA RÉDACTION

PLACIDE-EUSTACHE. SOURCES ET PARALLÈLES DU CONTE-TYPE 938, par Germain Lemieux.

"Les Archives de folklore", no 10.

Québec, les Presses de l'université Laval,

7 1/2 x 9 1/2, viii-216 pages, broché, $8.00.

Placide-Eustache, militaire païen converti, dont les vertus ont fait l'objet d'un récit hagiographique, est vite passé dans le folklore.

Germain Lemieux tente de relever dans la littérature internationale les traits principaux de ce conte connu en Orient à la période préchrétienne. Beaucoup de détails ont varié d'un continent à l'autre, mais le conte, malgré les traductions, malgré les multiples transferts de l'oral à l'écrit ou vice-versa, a conservé le souvenir constant d'un militaire courageux qui part pour l'exil, perd sa famille et la retrouve après de nombreuses épreuves.

Le but de cet ouvrage est de montrer l'étrange similitude qui existe entre des centaines de textes publiés à différentes époques, en différents pays, et des textes oraux recueillis dans plusieurs régions du Canada français. Plusieurs de nos conteurs ont donné une version contenant des épisodes, des noms, des incidents relatés dans des récits des XIIIe et XIVe siècles. Comment ces conteurs illettrés ont-ils pu prendre connaissance de récits écrits en langue dialectale du Moyen Age? A l'aide de données linguistiques et psychologiques, cette étude établit que nos versions folkloriques actuelles de Placide-Eustache, selon toute vraisemblance, nous seraient parvenus de l'Europe médiévale par la force de la tradition orale.

C'est un ouvrage neuf quant à son sujet et à la technique. Il traite d'un conte folklorique absent de la tradition orale francophone européenne et retrouvé dans plusieurs coins de notre pays. C'est la première fois que ce conte est étudié dans le monde des folkloristes, c'est aussi la première fois qu'un récit populaire est étudié en profondeur par le procédé difficile de la comparaison des versions orales et écrites, à travers pays et siècles. L'étude est suivie des huit versions recueillies au Canada français, en graphie syllabique, ce qui permettra au lecteur de les apprécier et de les étudier dans leur tenue poétique paysanne.

De conception très simple, cet ouvrage s'adresse d'abord aux folkloristes, mais il est de nature à intéresser tout à la fois le sérieux de la recherche scientifique et l'humour du conteur traditionnel.

# PLACE AUX JEUNES

Par Rémi Smith

## La Police

Vous avez sans doute remarqué que les jeunes ont très peu de respect pour la police. Pourquoi ?

C'est très simple. Le jeune ne connaît pas très bien ses droits, et le policier est très conscient de ce fait. Le policier sait qu'il peut faire l'homme important avec un jeune. Il n'y a aucun risque. Le jeune ne veut pas se faire persécuter. Malheureusement dans nos tribunaux, la police a toujours raison. Si le jeune a les cheveux longs ou l'apparence rebelle, même les juges et les magistrats laissent paraître leurs préjugés. Un jeune est coupable à moins de pouvoir prouver son innocence ces jours-çi.

Les policiers ont injurié et intimidé tellement souvent les jeunes, qu'ils ont perdu totalement la confiance de ce groupe important de notre population. Les jeunes sont fatigués de la déception que pratiquent les "boeufs" face au problème de la drogue et autres.

Admettons que nos policiers ne sont pas recrutés parmi les membres les plus intelligents ou les plus compétents de la société. Il n'est requis qu'un certificat de 11e année et beaucoup de muscles pour se faire accepter.

Si on est jeune, on se fait arrêter pour aucune raison. Les "spot checks" deviennent ridicules. J'en connais qui en ont subi six en quatre mois. La première fois, c'est drôle, mais à la longue, on s'en fatigue.

C'est difficile de respecter un groupe qui professe servir, le peuple et qui ensuite pratique la déception, l'arrogance, l'hypocrisie et le mensonge, apparemment pour notre "protection". Un uniforme ne doit pas devenir un permis de persécution.

Je dois admettre que souvent j'ai ri de nos policiers. Je dois rire pour ne pas en pleurer.

La police d'aujourd'hui se distingue surtout par son habileté dans la fréquentation des cafés. Je ne doute pas qu'ils ont des problèmes. C'est un travail difficile et avec très peu de gratitude. Mais je crois que la situation s'est détériorée à un tel point que c'est le devoir des citoyens concernés d'exiger des réponses et des solutions. On ne doit pas attendre la Gestapo ou l'anarchie de Montréal et des Etats-Unis pour passer à l'action.

Et, surtout, un peu de sérieux, s'il vous plaît, Messieurs les gendarmes, et le respect suivra.

Du 27 au 30 août

# Rencontre de la jeunesse francophone en Ontario

Ottawa. — L'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJOF) sera l'hôte de quelque 60 jeunes Francophones des provinces de l'Ouest et des Maritimes, les 27, 28, 29 et 30 août 1970, au Camp Katimavik, à 20 milles d'Ottawa.

Selon le président de l'APMJOF, M. Jean-François Aubé, cette rencontre favorisera l'échange d'idées et d'expériences chez les jeunes francophones en milieux isolés. Un tel dialogue, ajoute-t-il, devient alors un carrefour de créativité et de dynamisme.

Forte de son expérience dans le domaine du leadership, de la communication audio-visuelle et des projets-participation pour la jeunesse francophone d'Ontario, l'APMJOF prend l'initiative de partager cette expérience, de confronter ses idées et d'enrichir son programme d'action par la tenue d'un tel colloque.

Les participants, 4 de l'Ile du Prince-Edouard, 6 de la Colombie et de la Saskatchewan, 7 de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse, 8 du Manitoba et 20 du Nouveau-Brunswick, seront répartis en trois ateliers. Au moins deux jeunes par province participeront à une session de leadership où ils s'initieront aux techniques du travail de groupe; au moins un participant de chaque province fera partie du groupe de jeunes à qui sera confiée la réalisation des documents audio-visuels. Dans les deux cas des spécialistes se joindront aux participants. Les autres jeunes formeront l'atelier "Dialogue" où l'activité des organismes de jeunesse constituera le principal sujet de discussion.

La tenue de ce colloque, précise M. Jean-François Aubé, est rendue possible grâce à une subvention accordée à l'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français par le Secrétariat d'Etat Fédéral.

Bien que l'Ontario français n'a pas de participants officiels, puisque c'est un organisme de cette province qui invite des jeunes francophones et qui est leur hôte, environ 12 jeunes de l'APMJOF seront présents au colloque. Ils accueilleront les participants venus des provinces de l'Ouest et des Maritimes, veilleront au bon fonctionnement de la rencontre et fourniront les ressources humaines ou techniques nécessaires.

## Nos lecteurs nous écrivent

suite de la page 4

On est loin de tout dire sur un bout de bulletin de paroisse par faute d'espace. Eh bien, puisqu'il faut éplucher l'oignon, allons-y jusqu'au coeur. Mgr l'Archevêque a-t-il été invité oui ou non? Oui, mais d'abord d'une façon générale comme vous et moi d'assister dans la foule à la pluie, et pas du tout comme un personnage officiel représentant un groupe ou une société. On n'invite pas un archevêque ou un député de cette façon. Pas si longtemps, un ancien du Manitoba, très populaire à Radio-Canada, a répondu a ce genre d'invitation par l'intermédiaire de ce journal d'une façon assez claire et verte pourtant. On ne s'en souvient pas?

A la dernière minute, par suite d'intervention de curés mal commodes, il le fut finalement mais trop tard, alors que Winnipeg l'avait invité d'une façon officielle et très personnelle un mois à l'avance. Il lui fut impossible d'y assister par suite d'autres engagements. Puisque l'archevêque ne pouvait plus accepter, on aurait pu il me semble le faire remplacer par le curé suppléant de la paroisse; or il n'en fut rien. Pourquoi ne dites-vous pas tout?

J'en ai assez de l'Eglise du silence qui laisse croire par son mutisme qu'elle prend une attitude d'enfant coupable et semble admettre être en faute partout. Depuis le Concile, les évêques ne disent plus rien et les prêtres ne savent plus à quoi s'en tenir. Ce n'était pas aux curés de protester mais à l'autorité compétente.

Robert NADEAU
Prêtre,
Saint-Malo

## Un curé s'explique

M. Maurice Gauthier,
directeur, La Liberté
et le Patriote,
Saint-Boniface, Man.

Cher Maurice,

Deux articles dans un même journal, franchement c'est trop d'honneur et j'ai même un peu peur de passer pour journaliste.

Vois-tu, étant un célibataire inconvertissable, je n'étais pas habitué à goûter du rouleau à pâte et, la semaine dernière, une bonne dame a eu l'idée de m'en faire voir les étoiles. Ca mérite bien une réponse n'est-ce-pas?

Et bien voici: Mme X se "pose plusieurs questions." Si elle n'a pas de réponses, voici quelques suggestions.

Ce que madame ignore, c'est que je suis un ardent du journal actuellement et je ne crois pas me tromper en disant que tu as reçu mes félicitations bien avant de recevoir les siennes. Nous avons déjà en deux longues conversations, la première en avril, je crois, au sujet de notre journal alors que je t'ai exposé mon souci du trop peu d'abonnements dans la paroisse.

J'ai fait une mini-expo dans l'église même pour montrer "sa belle toilette toute neuve" et ait écrit une page du Bulletin Paroissial pour inviter les paroissiens à s'y abonner. Bien avant les fêtes du centenaire de la province, j'ai approché le directeur de La Liberté pour que la paroisse commandite, au moins une page. A cette occasion j'ai dressé la liste de tous les commanditaires possibles, et j'ai voulu que la paroisse montre l'exemple en prenant la première annonce. Vous voyez d'ailleurs encore aujourd'hui une autre annonce payée par la paroisse de St-Malo. - Quelle mouche vous pique?

"L'abbé Nadeau semble t'avoir déjà classé." Pauvre-toi, c'est vrai et ça fait bien plus longtemps qu'elle pense. Je t'avais déjà classé au collège en 1944 et je n'ai jamais changé d'idée depuis.

Elle se demande "qui a formé les laics." Elle devrait le savoir plus que bien d'autres pour avoir été présidente diocésaine d'Action Catholique. Une personne ne se forme pas comme on dresse un ours de cirque. Elle reste libre et se forme en autant où elle accepte de l'être. Il y a donc déjà belle lurette que les prêtres n'obligent rien mais invite à une transformation.

Il y a pourtant un point sur lequel je suis parfaitement d'accord avec elle. C'est que "les prêtres comme l'abbé forment une faible minorité." C'est fort heureux pour l'Eglise en effet; un seul comme celui-là est franchement beaucoup plus qu'il n'en faut.

Un mot et je termine. Pourquoi tant de phrases ronflantes sur l'Eglise, le laicat? Croit-elle que j'ignore qu'un des plus grands journalistes catholiques fut Louis Veuillot? Tout ce tapage épistolaire pour une petite question que j'ai posée (et que je ne crains pas de réafirmer encore aujourd'hui) en sourdine, question tout à fait privée que je ne croyais pas du tout retrouver dans le journal. Je ne vois pas de proportions entre la cause et ses effets. Ca me rappelle une petite boutade. Un chauffeur arrive un jour dépeigné et le pare-brise (wind shield) de son auto en morceaux. Son ami lui demande ce qui est arrivé. Notre chauffeur de répondre:-"Parle m'en pas, j'ai frappé un maringouin qui avait les pierres au foie!"

Bon succès toujours,

Robert NADEAU,
toujours prêtre,
St-Malo, le 15 août
1970.

# Faut-il parler comme en France pour parler français?

## par Jacques Pâquet

**N.D.L.R. - M. Pâquet est belge d'origine. Professeur à l'Université de Calgary depuis deux ans, il est chargé de la formation pédagogique des futurs professeurs de français. Cette libre opinion a paru dans le Devoir du 4 août. Les sous-titres sont du Devoir.**

Philologue de formation, linguiste par goût et pédagogue de métier, j'aimerais me faire journaliste par occasion et adresser aux Québéquois la présente "Lettre ouverte aux Canadiens français sur leur langue" par l'entremise de votre journal. S'il me faut justifier cette prétention je dirai que n'étant ni Canadien ni Français je crois pouvoir m'exprimer avec un recul permettant une certaine objectivité sur un problème qui me tient à coeur en temps que Francophone résidant au Canada.

S'il faut d'autres excuses j'ajouterai que j'ai passé ma vie au sein de querelles linguistiques, que je suis depuis vingt ans professeur de langue seconde, que la réflexion sur ces quelques lignes ne peut être que profitable, quel que soit l'avenir politique du Canada et surtout que si la publication de mes notes pouvait susciter des "mouvements de sens divers" je serais particulièrement heureux d'entamer un débat contradictoire par le truchement de ces colonnes ou par tout autre moyen.

**Comme les langues indiennes**

J'ai entendu récemment dire dans l'Ouest où je réside: "de même que les langues indiennes sont en voie de disparition, de même le français finira par ne plus présenter sur le continent américain qu'un intérêt folklorique."

C'est absurde évidemment, mais c'est aussi fort triste et d'autant plus triste que tous ceux qui participaient à la conversation semblaient parfaitement d'accord et ce, dans un pays où, indiscutablement les autorités fédérales désirent promouvoir le bilinguisme et où les tentatives de la fonction publique pour rendre bilingues les fonctionnaires fédéraux suffisent à prouver la volonté si pas l'efficacité du gouvernement fédéral actuel. Absurde et triste. Mais peut-être aussi effrayant.

Depuis les quelques années que je donne des cours de langue française à divers niveaux dans l'Ouest canadien combien de fois m'a-t-on demandé si j'enseignais le français de France ou le "dialecte" du Québec? Hélas! Personne ne me croit ici lorsque je réponds qu'il n'y a entre le français des Français cultivés et celui des Canadiens de même niveau socio-culturel que d'infirmes différences et qu'entre l'ORTF et Radio-Canada par exemple seuls diffèrent (parfois) les centres d'intérêt. La comparaison avec la langue anglaise est peu convaincante car, les variations d'accent, d'expression, de vocabulaire ne font qu'ajouter à la langue maternelle une saveur, une couleur, un charme spécial (ou causent tout au plus une impression de dépaysement parfois irritante), tandis que des variations de même ordre rendent une langue étrangère complètement hermétique.

**Légende solidement établie**

La légende est solidement établie dans l'Ouest que les Canadiens français parlent un charabia innommable, parfaitement incompréhensible aux francophones venus d'Europe et, à fortiori, au pauvre Anglais de bonne volonté qui a appris à l'école le "bon" français. Cette légende s'explique en partie par le fait que l'étudiant qui, après quelques années d'études, parvient à comprendre un professeur, auquel il est habitué et qui (on ne pouvait l'en blâmer) emploie pour des raisons pédagogiques une langue simplifiée, ralentie, assez neutre et même un peu artificielle et l'emploie avec une prononciation anglaise), cet étudiant disais-je, se trouve bien désorienté lorsqu'il entend parler la vraie langue parlée de tous les jour, rapide, effective, et spontanée. Or, ce sont presque toujours des Canadiens français qui la lui font découvrir et notre étudiant ne réalise pas qu'il aurait le même choc s'il entendait des Auvergnats, des Méridianaux ou même des Parisiens.

Peut-être les cours de langues devraient-ils se doubler d'une introduction à la linguistique qui préparerait l'étudiant au choc inévitable lors du passage de la langue scolaire à la langue réelle. C'est un problème que devraient se poser les pédagogues. Mais il y a autre chose! A force de comparer le français de France à celui du Canada j'ai finalement perçu une différence que je crois essentielle. Une de ces vérités si aveuglantes qu'on ne les voit pas du premier coup d'oeil. Et je ne pense ici ni aux variations de prononciation, ni aux archaïsmes conservés ("je lui aide"), ni aux mots recouvrant une réalité typiquement canadienne et que la France ignore (poudrerie) ni même aux anglicismes ("canceller" au lieu d'"annuler" que compense d'ailleurs "fin de semaine" au lieu de "week-end"). Jusqu'ici ce n'est pas des divergences qu'il faut s'étonner, mais des similitudes maintenues à travers les siècles et malgré les distances. Mais si le français a, sur ce continent, étonnamment résisté à l'anglais, résistera-t-il aussi bien à l'américain?

**Le carnet de chèques**

Je m'explique. Pour le français la langue est un élément de culture. L'école, et très souvent le milieu familial, insistent beaucoup sur le beau langage. Il y a un point d'honneur (que l'on peut appeler un snobisme) à bien parler. Ecrire sans fautes d'orthographe et parler sans accent de terroir, cela vous pose un homme.

Les écarts (argotiques et régionaux) ne sont admis que dans la mesure où ils sont conscients et voulus, c'est-à-dire dans la mesure où le locuteur s'écarte volontairement d'une norme qu'il connaît.

Pour l'Américain la langue est un moyen de communication, utilitaire. Le point d'honneur (qu'on peut appeler un snobisme) c'est la grosse voiture et le carnet de chèques. Personne n'est méprisé pour son accent texan ni pour la pauvreté de son vocabulaire. L'efficacité du langage prime. C'est ce que l'on dit qui importe, et non la façon dont on le dit.

Pour le Canadien francophone la langue a été jusqu'à présent intimement mêlée à la culture (l'interférence langue religion en constitue une preuve suffisante). Mais aujourd'hui on en est dans tous les domaines et à l'échelle mondiale, à rejeter toutes les normes. Et le moment est mal rejeter toutes les normes. Et le moment est mal venu pour demander de se plier à un conformisme quelconque. Et pourtant toute langue est convention et la convention l'admettent, entre ceux qui la contestent mais seulement entre ceux qui acceptent de la connaître.

Dans la mesure où les Québecquois attachent moins d'importance à la "correction" du langage, dans la mesure où ils adoptent une conception américanisée de leur langue, où ils se disent "c'est bien assez pour me faire comprendre" ils perdent non seulement un facteur important de leur unité mais aussi un élément essentiel de leur culture et, aux yeux de tous, une partie de leur prestige.

**De la liberté au 'joual'**

Je ne veux pas dire du tout que certaines expressions propres du Canada soient moins bonnes que leur équivalent de France. Elles sont tout simplement différentes et c'est fort bien ainsi. Tant que l'on discute le bien-fondé de "fin-de-

le bien-fondé de "fin-de-semaine" par rapport à "week-end" ou de "présentement" en face de "maintenant", tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce qui serait grave, ce serait d'arriver à se dire " peu importe, du moment que nous puissions nous faire comprendre" et de croire en une liberté absolue en matière du langage. Car le moment arrive vite où l'on ne peut plus se faire comprendre dès que l'on quitte les clichés de la vie quotidienne, sans emprunter au voisin un mot, une expression, une tournure de phrase, une idée, un mode de pensée et finalement tout un style de vie.

D'autre part, est-ce pour choquer le bourgeois, par préciosité-à-rebours ou par nationalisme étriqué que bon nombre de jeunes intellectuels Québecquois, affectionnent particulièrement l'emploi d'un "joual" tonitruant, savoureux sans aucun doute, mais finalement aussi indigent qu'imagé.

Formé au cours des siècles dans un milieu généralement rural, pauvre, semi-illettré, non-politisé, ce parler n'est pas une langue de réflexion; il est absolument indigne de l'avenir qu'ambitionne le Québec actuel. L'utiliser comme langue nationale est une utopie. L'employer pour témoigner des sentiments régionalistes et légèrement gauchissants, est amusant mais dangereux car il appartient à l'élite d'élever la masse à une vraie langue de culture et non de s'abaisser elle-même, par jeu, à un niveau populaire qu'elle abandonnera d'ailleurs lorsque des intérêts financiers, professionnels ou autres lui demanderont d'employer le français...ou l'anglais.

**L'exemple du flamand**

Il y a cinquante ans, en Belgique, la langue flamande était celle d'une classe sociale défavorisée. Commerce, industrie, enseignement supérieur, carrière diplomatique, politique, militaire ou juridique, tout cela se faisait uniquement en français. Aujourd'hui la langue flamande est au moins à égalité avec le français en Belgique. Ce n'est pas un hasard si, à côté d'une action politique et sociale, les propagandistes du flamand ont aussi prêché ( et prêché d'exemple ) un extrême purisme de la langue, si une campagne quasi-permanente se fait encore sur le thème "Parlez A.B.N." (algemeen beschafd Nederlands, c'est-à-dire une langue correspondant à la norme établie) et remarquons en passant que cette norme n'est pas servilement copiée sur celle de la Hollande.

Rigueur excessive? Peut-être, car je connais des flamands unilingues refusés comme professeurs malgré leurs connaissances, pour la simple raison que leur prononciation était empreinte d'un certain régionalisme. Je crois cependant que les Québécois devraient refuser de s'exposer à entendre encore parler de ce "lousy French". S'ils décidaient que pour être différents de celui de France, leur français n'en est pas moins rigoureux, non seulement sur

suite à la page 8



Les chrysanthèmes importés sont gardés en quarantaine 60 jours par la division de la protection des végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture afin de prévenir l'introduction de la rouille blanche au pays. Si jamais cette maladie faisait son apparition chez nous, nos producteurs auraient raison de redouter la cessation de nos échanges avec les Etats-Unis. Jusqu'ici on n'a décelé aucun cas de rouille blanche au Canada.

## LIVRE REÇU À LA RÉDACTION

DES PRÊTRES PARLENT DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉGLISE
Témoignages et réflexions
par Marcel Ducos, o.p.

Collection "Recherches Pastorales" No 39
256 pages - format 14 x 20
Prix de vente maxi : 18,30 F

Cet ouvrage fait suite à deux livres publiés précédemment par le même auteur : "LES RELATIONS HUMAINES DANS L'EGLISE" et "GOUVERNEMENT ET EFFICACITE DE L'EGLISE" (Editions Fleurs). N'est-il pas souhaitable et même urgent d'appliquer à l'Eglise les techniques du management? Sous prétexte que le peuple de Dieu constitue une communion originale et non une banale administration, ne se prive-t-on pas des moyens, mis au point par la psychologie et la sociologie modernes, et qui permettent aux sociétés de mieux répondre à ce qu'en attendent les hommes d'aujourd'hui? Au fond de ce refus, n'y a-t-il pas une tentation d'idéalisme, une méconnaissance de l'incarnation de l'Eglise ?

L'auteur le pense, et il entend cette fois-ci le démontrer en donnant la parole aux prêtres. Par un dialogue bien mené, il réalise un préalable concret à une étude normative de l'organisation du travail pastoral dans l'Eglise. Ce qui ressort, en définitive, de ces déclarations prises sur le vif, c'est qu'en fait la structure est loin de toujours servir la vie, mais qu'elle le pourrait cependant pourvu qu'on la réformât, en tenant compte des lois qui régissent la dynamique des groupes.

Prêtres et laïques trouveront dans ces pages une contribution importante à l'étude des problèmes actuels de l'Eglise, et notamment à celui de la condition sacerdotale.

EDITIONS FLEURUS - 31, rue de Fleurus - 75 . PARIS 6e.

### RORO No 9

No 9 Références lexique no 3
HORIZONTALEMENT: brochet, flétan, truite, limace, maquereau, doré, hareng, triton, loge, sole.
VERTICALEMENT: homard, thon, lamproie, otarie, roro, requin, anchois, tortue, vairon, baleine, mené, sangsue.

# BILINGUISME OU SÉPARATISME

Certains de nos confrères anglais s'alarment, voir s'insurgent, contre les dernières mesures prises à Ottawa en faveur du bilinguisme. Le fait que l'on demande aux serviteurs publics d'apprendre le français et on ne l'impose pas! les affole à tel point qu'ils n'hésitent pas à employer des termes aussi démesurés que "lavage de cerveau", "invasion de la privauté" et "jungle intellectuelle".

Or un bon quart de la population du Canada s'exprime en français. Sans prendre aucun parti il paraît évident qu'un fonctionnaire public, dépendant du gouvernement central, doit être prêt à servir dans n'importe quelle partie du pays où le devoir l'exige. Il paraît également évident que ce même fonctionnaire public ne peut en aucun cas négliger, pour exercer ses fonctions, les impératifs linguistiques, folkloriques ou autres. De par sa définition de serviteur public et de par les nombreux avantages qui lui sont conférés tels que salaire élevé, primes de transport et déménagement, assistance médicale et familiale, retraite et pension, horaires de travail privilégiés, vacances, sans parler de la considération qui entoure sa position, il se doit d'être prêt à servir n'importe où.

## BILINGUISME: LAVAGE DE CERVEAU?

Est-ce que vraiment le fait de demander à un serviteur public d'être, où de se préparer à faire face aux exigences de sa profession, mieux de sa mission, constitue une "invasion de la privauté", la création d'une "jungle intellectuelle" ou un "lavage de cerveau"?

On peut aller plus loin et envisager l'extrême. - Que se passerait-il si les serviteurs publics ne seraient pas aptes à servir sur plus d'un quart du territoire national, ayant délibérément ignoré de s'instruire de la langue et des coutumes de ces provinces?

Non seulement ils deviendraient inaptes à remplir leur mission et on ne voit pas pourquoi ils devraient en conserver les avantages, mais encore ils favoriseraient de par leur incapacité la création d'une caste à part de serviteurs publics, au niveau des provinces dédaignées, tous d'origine locale, servant uniquement dans leurs territoires, ouvrant ainsi largement la porte au phénomène du séparatisme.

Et quel meilleur argument que de dire: "Puisque les fonctionnaires canadiens anglais ne peuvent pas servir chez nous, parce que incompétents, nous déservirons nous-mêmes, la totalité des postes."

Plus de mixage d'intérêts au niveau national, plus de coopération. Chacun ne voyant pas plus loin que le bout du nez de sa Province s'enfermerait dans ses certitudes.

Le terme évident de cette prise de position serait tout naturellement, une fois la séparation d'esprit achevée, la séparation de corps.

Ce dénouement est si enfantinement logique que l'on n'arrive vraiment pas à comprendre comment les adversaires du bilinguisme ne réalisent pas que, de par leur attitude, ils sont bien mieux que René Lévesque, les meilleurs propagateurs du séparatisme.

Le mot est lâché: "Bilinguisme où séparatisme".

Dans sa formulation concise et séparée de son contexte, la formule peut apparaître exagérée ou incomplète. Elle ne l'est pas. Et c'est tout à l'honneur du Gouvernement Central de l'avoir comprise. Bien sûr on peut reprocher, à ce même gouvernement, pour notre part, de ne s'être contenté jusqu'à cette heure de prendre, en ce qui concerne le bilinguisme, que des demi-mesures. Mais là n'est pas le propos et ce serait trop dévier du sujet que d'analyser, sur ce point précis, la politique gouvernementale. Nous l'aborderons très prochainement dans une série d'articles spécialisés.

Voyons plutôt ce qui motive les cris d'angoisse de nos confrères anglais.

## 'THE PROVINCE' ET LE FAIT FRANCAIS

Selon leurs dires - et nous nous référons entre autres à un article paru le 30 juillet dans "The Province" de Vancouver sous la signature de Charles Lynch, - la pression exercée sur les fonctionnaires d'Ottawa par la Commission du Service Public, pour les obliger à devenir bilingues, deviendrait intolérables. On aurait fait clairement comprendre au cadre des serviteurs publics que si le fait de ne pas parler français ne constitue pas une raison d'exclusion il n'en demeure pas moins une obligation pour l'avancement dans la hiérarchie. D'où protestations menées conjointement par le ministre de la Justice John Turner et l'ex-premier ministre John Diefenbaker.

Or si un fonctionnaire public se refuse à apprendre le français il est évident qu'il ne peut servir que dans le restant des 75% de notre territoire. Une attitude aussi peu progressiste doit même le disqualifier pour un certain nombre d'autres postes. On ne voit pas pourquoi, ne s'intéressant pas aux problèmes du français, ce même serviteur public s'intéresserait à ceux des indiens ou à ceux de tout autre groupe ethnique. N'oublions pas, par ailleurs, que la masse de ceux que l'on désigne comme néo-canadiens où immigrants de première génération représentent également quelque 25% de la population totale.

## FONCTIONNAIRES A 50 POUR CENT

Si l'on y ajoute la population d'expression française il en résulte que bien plus de 50% de notre population a, en dehors des problèmes nationaux, des problèmes particuliers ethniques, religieux et folkloriques autres que ceux des canadiens de souche anglaise.

Un serviteur public qui ne s'y intéresserait pas ou qui les ignorerait ne pourrait donc servir qu'à moins de 50%.

Messieurs John Diefenbaker et John Turner, ainsi que mon estimé confrère Charles Lynch, pourraient-ils m'expliquer pourquoi on devrait donner de l'avancement et des postes de haute responsabilité à des pas même demi-fonctionnaires, à des serviteurs publics à moins de 50%.

J'aimerais également connaître pour quelles raisons un fonctionnaire public, ayant librement choisi sa profession, s'étant donné comme mission d'aider au mieux l'intérêt public et national, prétendrait continuer à vouloir ignorer le fait de 25 à plus de 50 p.c., selon le cas, des citoyens qu'il doit servir, voire gouverner?

Et dans le cas précis du français, qui demeure la première langue littéraire du monde, on ne voit pas pourquoi, sinon pour raisons d'incompétence ou paresse, un serviteur public se refuserait-il à l'apprendre!

Faut-il, en conséquence, encourager l'inertie, l'obscurantisme et l'incompétence au même titre que l'intelligence, le travail et le dévouement?

Et faut-il, en ce faisant, encourager et soutenir le séparatisme?

Jean BRAT
(LE SOLEIL, de Vancouver, 7.8.70.)

## Parler français?

suite de la page 7

papier mais aussi dans la bouche des étudiants des écoliers, des fonctionnaires, du peuple entier, ils pourraient cimenter entre eux des liens plus forts, plus durables et plus profonds que ceux que créent les conjonctures économiques ou les structures politiques d'un pays.

En une génération, grâce à un enseignement exigeant à tous les niveaux, grâce à la presse, à la radio et à la télé, grâce surtout au sentiment de constituer une ethnie respectable et qui se veut respectée, on peut amener le Québec à bien parler, ce qui ne veut pas dire parler comme en France, ni parler comme un livre, ni amputer la langue d'expressions typiques et imagées pour en faire un parler artificiel, fade et sans âme. Car "parler mal" ne veut pas dire parler "autrement qu'en France" mais " parler n'importe comment " ce qui mène à composer des phrases boîteuses, à exprimer ses idées de façon confuse et, finalement à recourir, pour plus de facilité, à une langue dont le voisin n'arrête pas de répéter qu'elle est mieux appropriée à la vie moderne.

# La contestation démocratique

Partout dans le monde, le phénomène de la contestation par les adolescents est en recrudescence. Ce qui est plus grave, c'est que cette contestation se manifeste, de plus en plus, par des actes de violence et de vandalisme. Le dilemme est tragique: aucune morale sainement conçue ne peut admettre les atteintes portées à la propriété d'autrui. Rien ne peut expliquer que l'ordre soit gravement troublé et que la vie des citoyens soit mise en danger par des fauteurs de troubles sans que les gouvernements ne réagissent. S'il en était ainsi, ce serait la porte ouverte à l'anarchie. Par contre, si la répression est déclenchée, il faut la poursuivre jusqu'au bout, avec toutes les conséquences que cela entraîne. On ne réprime pas à moitié. On doit aller jusqu'au bout de l'atroce logique, ce qui, la chose est claire, n'arrange rien à long terme puisque, pour rétablir l'ordre, on donne naissance à une génération de martyrs qui seront le tremplin, à plus ou moins longue échéance, de désordres encore plus graves.

Phénomène nouveau mais significatif, la contestation fait, dans de nombreux cas, l'union des jeunes intellectuels avec la classe laborieuse. Cela multiplie, c'est évident, le risque par deux. Cela rend aussi un son plus vrai et plus profond de frustration collective qu'il serait vain de ne pas vouloir entendre. Coupées d'un monde qu'elles ne comprennent pas, d'un monde qui les effraie et les rebute, deux classes sociales s'unissent et s'insurgent. Deux classes que rejoignent déjà, dans plusieurs pays, certains groupes de professionnels et de cadres pourtant peu enclins aux manifestations de rue.

Un seul choix s'impose, une seule voie est ouverte. Le laisser-faire n'étant pas acceptable et la répression ne débouchant sur rien de positif, il faut organiser le dialogue. Un dialogue basé, avant tout, sur une information réelle et objective, sur un échange honnête et franc des points de vue en présence. C'est une méthode difficile mais efficace à condition de la poursuivre sans arrière-pensée. Il n'y a pas de bonnes guerres. Pas plus qu'il n'y a de mauvaises paix. Ceux qui ne veulent pas admettre cette façon de voir les choses ne sont pas dignes de leur condition humaine et ce n'est que lorsqu'on est, réellement, privé du droit fondamental d'expression qu'on est fondé à se révolter et à user de la force. Dieu merci, ce n'est pas le cas chez nous. Quiconque oserait prétendre le contraire ne mérite pas d'être écouté.

On peut parfois se demander si le dialogue est possible, tant les partis en présence semblent sourds aux appels du bon sens et de la raison, tant les passions sont déchaînées, tant le désir de répression est vif dans l'esprit de ceux qui, à tort ou à raison, croient avoir le bon droit de leur côté. Ne devrait-on pas plutôt se demander si tout a été fait pour éviter que de semblables situations se produisent? Ne devrait-on pas tenter de guérir les causes, plutôt que de s'attarder à remédier aux effets? Ne faudrait - il pas restaurer, à tous les niveaux, cette formation civique de base dont tout individu a besoin pour percevoir quelles sont les limites de ses droits et quelle est la manière démocratique de contester?

Extrait du Bulletin de la BCN, juin 1970.

## Les écoles privées au Canada.

Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles privées élémentaires et secondaires du Canada était de 138,241 pour l'année scolaire 1969-1970, contre 154,511 en 1968-1969.

Les 5,830 enseignants des provinces (sans le Québec) ont enseigné dans 492 écoles fréquentées par 74,666 élèves externes et 9,175 pensionnaires. Les écoles des neuf provinces comptaient 41,787 garçons et 42,054 filles, soit 83,841 élèves en tout.

En mai, les ventes de lait ordinaire, de lait spécial et de lait à teneur de 2% ont diminué de 1% par rapport à celles de mai 1969, pour atteindre 137,003,000 pintes. Les ventes de crème à céréales, de crème de table, de crème à fouetter et de crème assidulée ont aussi diminié de 4% tombant à 5,631,000 pintes.

# Le Manitoba revit l'événement de La Barrière, 1869



M. R. A. Wankling, maire de la municipalité de Fort Garry, qui avait mis un magnifique costume écossais.



M. Jean Allard, membre de l'Assemblée Législative pour Rupertland et président de l'Union Nationale Métisse.

Vers 1860, la petite colonie de la Rivière-Rouge était peuplée d'un mélange de différentes origines, mais la majorité était métisse. La Compagnie de la Baie d'Hudson gouvernait la colonie par l'intermédiaire de son Conseil d'Assiniboia.

En 1868, menacé par l'invasion des américains, le gouvernement canadien prit des mesures pour obtenir les Territoires du Nord-Ouest. Le Dominion du Canada entra en pourparlers avec la Compagnie de la Baie d'Huson afin de faire le transfert de ces territoires au gouvernement canadien et nomma William McDougall, son ministre des Travaux Publics, lieutenant-gouverneur de Rupert's Land et des Territoires du Nord-Ouest.

Ces décisions prises sans consultation avec les habitants de l'Ouest, alarmèrent les Métis: ils craignaient de perdre ainsi leurs terres et, par voie de conséquence, leur identité aussi. Ils formèrent un "Comité National de Protection" avec John Bruce, président, et Louis Riel, secrétaire.

Quand McDougall arriva à Pembina pour prendre possession du pays, il fut accueilli par ce communiqué: "Sire, Le Comité National des Métis de la Rivière-Rouge ordonne à M. William McDougall de ne pas entrer dans les Territoires du Nord-Ouest sans la permission de notre Comité".

Entre-temps, les Métis patrouillaient la route de Pembina à la Rivière-Rouge afin d'empêcher McDougall d'entrer et érigèrent une barricade de perches sur la route, à St-Norbert, à l'embouchure de la rivière Salle.

Impatienté par ces délais, le capitaine D. R. Cameron, membre de la Suite du lieutenant-gouverneur désigné, décida de procéder à la Rivière-Rouge. Sa troupe fut arrêtée par un groupe d'environ 40 Métis. S'étant approché en carriole, Cameron sauta à terre, porta son monocle à l'oeil et s'écria: "Remove this infernal fence!" ("Enlevez cette clôture infernale!") - Les Métis saisirent alors les brides des chevaux, les frappèrent pour obliger la troupe à rebrousser chemin et prendre la direction du sud.

Ce fut le mercredi 12 août qu'eut lieu à St-Norbert la commémoration de cet événement à la Barrière. Après la lecture d'un historique de l'événement par M. R. A. Wankling, maire de la municipalité de Fort Garry, M. René Toupin, ministre de la Santé et du Développement, en tant que représentant du gouvernement provincial, adressa la parole à un auditoire de 150 personnes. M. Jean Allard, membre de l'Assemblée Législative et président de l'Union Nationale Métisse fit remarquer qu'en refusant l'entrée à la Barrière à Cameron on défendait les droits de l'homme. M. l'abbé Léo Couture, curé de la paroisse de St-Norbert, et M. George Richardson, gouverneur adjoint de la Compagnie de la Baie d'Hudson, étaient aussi au nombre des invités.

Après la cérémonie, près de 1,500 personnes se rassemblèrent au barrage du canal de dérivation pour une fête champêtre. Les Chevaliers de Colomb servaient la soupe aux pois pendant que Les Gais Manitobains, Les Intrépides, M. Gilbert Vandal et les participants à un concours de "violoneux" remplissaient l'air de musique bien choisie. M. Paul Rémillard, du Poste de Radio CKSB, était le maître de cérémonies.



Mmes G. Durant (à gauche) et G. Vergnano, de St-Norbert, ont participé à la fête en portant des costumes d'il y a cent ans.



Certains des invités firent leur entrée à cheval. De gauche à droite: MM. Allard, Toupin et Richardson.

# LES PETITES ANNONCES Composez: 247-4823 ou 247-4824



**entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi**

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE
St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 252-1346.
16-291-JNO

A VENDRE.
Rue Masson. Belle grande maison. 5 chambres à coucher Garage double. Très bon état. Hypothèque 9 pour cent. Appeler 233-2574 après 8 h.
17-299-JNO.

A VENDRE
St-Norbert. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec 4e chambre. Cuisine bien éclairée. Salon spacieux. Grand lot avec arbres fruitiers et autres. Près école. Hypothèque : 61/2 pour cent. Prix $20,900. Appelez Mme C. Lamontagne 247-9172 ou Bel-Air Realty 247-3695.
18.311-20C

A VENDRE.
Centre village de Lourdes. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher (2 au 1er, une au soussol). S'adresser à Marcel Brisson. Téléphone: 90.
18-306-21C.

A VENDRE.
Garage dans un bon centre canadien-français. Tout l'équipement complet inclus. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 305, La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface.
18-305-21C.

ON DEMANDE UNE DAME pour travail du soir dans restaurant (serveuse et aide cuisinière). Composer 247-8728
16-288-19 C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc. Appelez Jos Legal et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO

McKEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français: Georges Guertin. Téléphones: 774-2505 - le soir : 774-6461.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer; 256-0101.
1-104-T.F.

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à : 233-7227.
2-131-T.F.

A LOUER
Norwood. Dame ou demoiselle pour partager haut de maison moderne. Semi-meublé. Près autobus et église. Composer: 452-9781
19-321-19C.

CHAMBRE ET PENSION à St-Boniface pour jeune homme. Composer 452-4825.
19-315-19 C.

EXPERIENCE.
En réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler 233-6605.
11-179-22P

A LOUER
Chambre avec facilités de cuisine. Pour homme. Près autobus. Libre : 21 août ou 1er Septembre. Composer : 233-5268.
18-312-20C

A LOUER.
St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis 3 pièces. Entrée et salle de bains privées.
19-279-JNO

COUPLE DE LANGUE FRANCAISE AVEC 1 ENFANT cherche à louer maison de 2 chambres à coucher près école et arrêt d'autobus. Bonnes références. Composer 284-2740
19-313-19 C.

POUR POSE DE TOITURES NOUVELLES ou réparations d'anciennes, par un ouvrier spécialisé, appeler Ste-Anne 422-5902.
19-314-21 P.

A LOUER
St-Boniface, 2 rues de l'hôpital. Logis 3 pièces et salle de bains. Loyer $ 70.00. Libre 1er septembre. Pour information appeler Mme Gray. 247-9841 ou 339-7990.
19-318-21 C.

A LOUER
Norwood. Chambre pour homme. Composer 2"" 1311 après 4 h.
19-320-19 C.

A VENDRE
St-Malo. Propriété sur chemin de la plage. Maison 2 étages, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet, salle de récréation. Eau chaude et froide. Grand lot avec arbres. Chauffage: huile. Téléphone : St-Malo 347-5279.
19-324-20C.

A VENDRE
Roulotte "Tepee" 17', freins électriques, toilette. Cuisinière au gaz propane avec fourneau. Pneu de rechange, 4 crics. Tuyay pour eau. Loge 6 personnes. $ 2,450. Composer : 256-9001.
19-325-19C.

A LOUER.
Fort Garry. Chambre avec pension, pour jeune étudiant universitaire. Près autobus. Composer 474-4498.
20-328-20C.

A LOUER.
Logis: 3 pièces, pour adultes raisonnables et responsables, qui travaillent, savent tenir maison et se tenir propres eux-mêmes (ne fument pas si possible). Pas d'animaux S.V.P. Composer : 233-1844.
20-327-JNO.

A VENDRE.
Rue Dumoulin. Maison de revenu. 3 chambres à coucher au premier, 1 logis 4 pièces au 2e. Grand lot: 66'. Garage double. Possession immédiate Composer 233-3583.
20-332-20C.

A VENDRE.
St-Joseph. Près église, 2 lots, eau courante, citerne et fosse sceptique. Possession immédiate. M. Arthur Parent. 737-2351 après 6 h.
20-332-21C.

A VENDRE.
Remorque (Trailer) 1/2 tonne, avec pneu de rechange. En bonne condition. Composer 453-1593.
18-304-20C.

A VENDRE.
**131 acres de terre de première qualité, toutes cultivables s'étendant sur la rue principale de St-Eustache. Bonne occasion pour vendre des lots, près des écoles. La terre est bonne pour récolter pommes de terre, betteraves et concombres. Prix raisonnable. S'adresser à Mme Pierre Guay St-Eustache, Man.**
18-307-18P

A VENDRE.
ILE-DES-CHENES-AIR-FRAIS.
Très grand bungalow 6 pièces, garage attenant. 8 milles du périmètre seulement. Prix très raisonnable: $ 17,500. Nous accepterions votre maison en échange. Appeler M. Pressman: 837-4827. D.A. Zaharia Realty Ltd. 786-6561.
20-326-20C.

PROFESSEUR DEMANDE LOGIS MEUBLE dans centre de St-Boniface pour le mois de septembre. 2 ou 3 chambres à coucher. Composer: 247-4819.
20-333-JNO

DAME DESIRE TRAVAIL COMME MENAGERE dans presbytère de la ville. 8 heures par jour. Appeler 775-9950 après 6 heures.
20-329-20P.

MESDAMES-GAGNEZ UN REVENU SUPPLEMENTAIRE pendant vos loisirs, en devenant conseillère de mode. Possibilité d'obtenir, en plus, une garde-robe gratuite. Pour information appelez: 247-4823 ou 233-7521.
20-330-20C.

DANIS REALTY
115, rue Haig
ST-VITAL

ST-VITAL.
IL FAUT LE VOIR ! Près rue Des Meurons. Joli bungalow 4 chambres à coucher, grande cuisine avec amplement d'armoires. Lot : 50 ' Garage. Gaz. Plein prix : $ 15,500. Disponible 1er août avec $ 1,000 comptant. Balance: $ 150 par mois taxe incluse



La Rivière Rouge dans la région métropolitaine.

ST-EUSTACHE.
GRANDE MAISON.
5 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Centre du village. Comptant requis : $ 500. Paiement mensuel : $ 65.00, taxe incluse. Possession immédiate.

ST-BONIFACE.
DUPLEX.
Bon revenu. Chauffage: gaz. Beau lot. Plein prix : $ 17,900. Comptant requis: $ 2,500.
17-277-JNO

ST-BONIFACE
PRES ECOLE PROVENCHER ET MARION.
Bonne grande maison: 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Taxe : $ 290. Plein prix : $ 14,900. Comptant requis : $ 1,000. Balance à termes si désiré.

Pour information appeler : 233-4660.
14-277-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, Boulevard Provencher, angle Taché.

A VENDRE.

TRANSCONA.
426, Whittier-est. Charmant bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher. A aussi soubassement fini et loué. Belle grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Bien des extras. 12 ans seulement. Très bon état. Termes à négocier.

NORWOOD.
Duplex. 150, rue Horace. 2 logis de 4 pièces 2 chambres à coucher. Complètement privés et rénovés. Nouveau système d'électricité et nouvelle salles de bains. Garage double plus 2 places de stationnement. Prix très avantageux.

**HAYWOOD.**
**Bon garage 2 stalles. Bâtisse de 13 ans. Construction blocs de béton et stuc. Une salle de montre, salle d'entreposage, 1 bureau. Complètement moderne avec toutes facilités. Pompes à essence. Prix très raisonnable. Comptant requis: $ 3,000. Balance portée par propriétaire à 8 pour cent d'intérêt ou échangerait sur propriété de ville. Le tout: $ 12,900.**

**484, RUE DE LA MORENIE**
**Maison: 1 1/2 étage. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Rideaux et tapis mur à mur inclus. Près de toutes commodités. Comptant requis: $ 900.**

**RUE MONCK.**
**Grand duplex en très bon état. Entrées privées. Très attrayant.**

**Pour information s'adresser à: NAP. GAGNON.**
**Bureau: 247-9267**
**Résidence: 233-3510.**
**19-323-19C.**

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE

A VENDRE

ST-BONIFACE -
Rue Jeanne d'Arc. Duplex moderne: 3 et 3 pièces. Entrées privées. Chambre supplémentaire au sous-sol. $ 7,000 comptant. Balance à termes.

ST-BONIFACE
Rue Masson. Grande maison pour famille ou rapport. 4 ou 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. Grand terrain boisé. Garage double. le hypothèque 9 pour cent. $ 8,000 comptant. Balance termes.

Appeler:
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312

19-284-20C.

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE

**NORWOOD.**
**Possession immédiate. Traversez une véranda vitrée, entrez dans un hall spacieux, tournez à gauche vers le salon et la salle à manger ou à droite vers l'escalier qui mène à 3 bonnes chambres à coucher, grande salle de bains et patio. Il y a une cuisine moderne, sous-sol complet, chauffage gaz, fenêtres aluminium. Taxes $ 202. Près autobus et magasins. On demande $ 13,400.**

**GRANDE FAMILLE-PETIT BUDGET.**
**Voyez cette aubaine à St-Norbert. 8 pièces pour $ 10,900. Soubassement complet, chauffage gaz, service 100 amp. espace pour buanderie au rez-de-chaussée. Allée de côté et garage. Lot 50 ' x 160 '.**

**PARC WINDSOR.**
**$ 22,900. Bungalow nouveau avec allée de côté et garage, près grandes-routes 1 et 59. Accès facile aux plages. Cette maison bien entretenue devrait être sur votre liste. $ 5,000 comptant ou moins.**

GEORGE DEMARE
247-7604 247-3079
17-298-18C

AVIS AUX CRÉANCIERS.
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH CHARRIÈRE du Village de Ste-Anne, au Manitoba, cultivateur, à sa retraite.
TOUTES RÉCLAMATIONS contre la succession précitée doivent être déposées par déclaration assermentée, au bureau des soussignés, situé au 304 - 213 Notre Dame avenue, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 septembre, 1970.
FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 11e jour du mois d'août 1970.
GRAFTON DOWHAN MULDOON LAFRENIÈRE & WALSH
avocats des exécuteurs.

A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles.
108, rue Marion,
ST-BONIFACE.

A VENDRE.

**Rue Bertrand. Duplex: stuc. 4 et 4. Garage. Près hôpital. $ 13,700. Comptant requis: $ 3,000. Balance termes.**

**Rue Ritchot. Duplex. 4 et 3, plus de 2 chambres au soubassement. Tapis mur à mur au premier. Garage. Belle propriété. Termes si désiré.**

**Rue Langevin - Duplex, 5 au premier 3 au 2e. Garage. $ 10,500. Termes faciles.**

**POUR INFORMATION:**
**appeler Bureau: 233-1773**
**Résidence: 233-5874**
**11-241-T.F.**

PAUL'S REALTY LIMITED
120, Boulevard Provencher, angle Taché.

**A VENDRE.**
**NORWOOD.**
**Rue Claremont. Bungalow stuc 7 pièces, 3 chambres à coucher ou plus. Garage. Plein prix : 17,900.**

**ST-NORBERT**
**Possession immédiate. Bungalow 4 1/2 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complètement fini. Garage double. Comptant requis raisonnable.**

**ST-BONIFACE.**
**Immeuble appartements 6 logis. Bien situé. Rapporte 15 pour cent sur renouvellement.**

**ST-ADOLPHE**
**Beaux lots boisés. Pour votre future demeure. Prix raisonnable**

**Pour information appeler PAUL GAGNON :**
**Bureau : 247-9267-233-3025**
**Résidence : 256-6538.**

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE -
Rue Jeanne d'Arc. Duplex moderne: 3 et 3 pièces. Entrées privées. Chambre supplémentaire au sous-sol. $ 7,000 comptant. Balance à termes.

ST-BONIFACE
Rue Masson. Grande maison pour famille ou rapport. 4 ou 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. Grand terrain boisé. Garage double. le hypothèque 9 pour cent. $ 8,000 comptant. Balance termes.

PRES HOPITAL ST-BONIFACE

**Bungalow ultra moderne. Doit être vu pour être apprécié. Doit chambres à coucher. 3 pièces supplémentaires au sous-sol. Réfrigérateur, poêle et four encastré. Garage. Auto-port. $10,000 comptant. Balance à termes.**

Appeler:
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312

19-284-19C.

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR LIVRAISON MANITOBA TELEPHONE SYSTEM**

**Des soumissions cachetés portant l'en-tête "Tender for Delivering Directories" et adressées au "Commercial Supervisor", 166, av. Portage-est, Winnipeg, seront reçues jusqu'à 2 h de l'après-midi, le 21 septembre 1970, pour la livraison de la nouvelle édition 1970 de l'annuaire de téléphone provincial dans les villages de St-Pierre et Ste-Anne.**

**On peut obtenir les conditions du surintendant commercial pendant les heures de bureau à compter du 17 août 1970 jusqu'au 14 septembre 1970.**

**Chaque soumission doit spécifier la région pour laquelle elle a été soumise. Les personnes désirant faire des soumissions pour plusieurs régions doivent les faire par soumissions séparées pour chaque région.**

**On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.**

**En date de : septembre 1970.**

**J.F. Mills**
**Président et directeur général.**

# La francophonie selon le professeur Viatte

N.D.L.R. Voici les commentaires de deux étudiants de la Saskatchewan sur une conférence que le professeur Auguste Viatte de France a donnée récemment à Regina. M. Viatte parlait de la francophonie.

Tunisie et autres. Le conférencier fit aussi mention de quelques poètes suisses, belges, français et africains. Toutefois, malgré l'importance incontestable de l'historien de la francophonie, il n'a fait que mentionner très sommairement le Canada français.

Bien sûr, il a fait allusion à quelques poètes comme Anne Hébert et Alain Grandbois, mais pas assez à mon avis. Le conférencier aurait pu citer d'autres poètes canadiens-français, hélas trop peu connus chez nous, dans l'Ouest.

Par ailleurs, le professeur Viatte considère Anne Hébert et Alain Grandbois comme étant les plus grands poètes canadiens-français. Cette opinion m'a paru un peu excessive, mais il est vrai que le professeur n'exprimait que son opinion personnelle.

Or, quels critères faut-il établir pour juger un poète? Son style, l'ensemble de son oeuvre? Chose très délicate. Ce qui plaît à l'un ne plaît pas à l'autre. Lequel est meilleur que l'autre?

Le choix du meilleur poète ne s'explique que par le fait qu'un groupe de personnes partage la même opinion.

A part cela, la conférence fut extrêment intéressante et tout aussi enrichissante.

Paule MOOR,
Gravelbourg.
(Ecole Normale
Méric1, Québec)

* * *

Nous entendons parler depuis longtemps de la "Francophonie", et, de plus en plus, le terme "francophone" revient dans nos conversations. Sans doute est-ce parce que nous éprouvons le besoin de nous identifier.

Le professeur Auguste Viatte, ancien professeur de littérature française à l'Université Laval, donnait une conférence, le 4 août à la faculté d'Education de Regina, sur l'histoire de la littérature dans les pays de la Francophonie.

M. Viatte s'attacha à distinguer les pays dont la langue maternelle est le français, de ceux dont le français est la langue seconde ou langue de communication, comme c'est le cas des pays d'Afrique: Algérie, Maroc,

Enfin, j'avais devant les yeux ce professeur d'université venu de Paris. Dès les premiers mots de sa conférence, tout ce qui m'avait précédemment préoccupé disparut.

Pendant près d'une heure, nous n'étions que deux: lui et moi... J'étais "toutes oreilles".

Le conférencier a d'abord délimité et défini son sujet, tâche assez difficile puisque la Francophonie est une notion qui ne se prend pas avec des gants de boxe! Tout d'abord, il passa en revue les différentes étapes parcourues par la culture française au cours de son évolution dans différents pays: les pays français dont la pré-littérature était également française; puis les pays français dont la littérature était tout autre; et, enfin, les pays non-français qui ont tout de même donné à la Francophonie de grands écrivains.

Au moyen de cartes géographiques et de citations appropriées, le professeur Viatte a réussi à illustrer ses théories et ses idées. Vers la fin de son exposé, il consacra quelques instants à la littérature canadienne-française et s'est dit très confiant en son avenir...

Quoi qu'il en soit, le professeur Viatte a touché plusieurs sujets. Ce qu'il a dit était intéressant et à point. Avant cette conférence, je ne savais si je devais y assister. Maintenant que c'est chose du passé, je suis bien décidé d'y retourner si jamais l'occasion se présente.

Marc NOGUES
Gravelbourg.
(Faculté de Médecine, Université Laval)



## Chronique linguistique

# Le "coup de Jarnac"

Coup de traître, coup imprévu...Allusion au duel célèbre qui eut lieu le 10 juillet 1547, dans la cour du château de Saint-Germain-en-Laye, sous les yeux du roi Henri II, entre Guy Chabot de Jarnac et François de Vivonne de la Châtaigneraie.

Jarnac, qui dépensait beaucoup quoiqu'il n'eût qu'un faible patrimoine, était soupçonné de devoir l'opulence dont il faisait parade aux libéralités de sa belle-mère, qui avait pour lui une tendresse plus que maternelle; et la Châtaigneraie avait eu l'indiscrétion dedire que la chose était vraie, d'après une confidence qu'il prétendait avoir reçue de Jarnac, lorsqu'ils étaient tous deux intimes.

Le "duel judiciaire" eut lieu. Jarnac abattit son adversaire en lui donnant inopinément un coup sur le jarret; mais il ne voulut pas lui ôter la vie et, s'adressant au roi, dont la Châtaigneraie était le favori: "Sire, dit-il, je suis assez vengé si vous me croyez innocent de la mauvaise action dont j'ai été accusé.- Me le donnez-vous? répondit Henri II.- Oui, Sire, pourvu que vous me teniez homme de bien.- Vous avez fait votre devoir, dit le roi, et votre honneur vous est rendu." La Châtaigneraie, honteux de sa défaite, déchira les bandages qu'on avait mis sur sa blessure, et mourut trois jours après. ("Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)











AVIS AUX CRÉANCIERS.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EUGÈNE WENDLING, de la ville de St-Boniface au Manitoba, Jardinier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 Avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 18 septembre, 1970.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de août, A.D. 1970.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

# Connaissez-vous vos champions olympiques?

1. Nommez l'athlète qui a remporté une médaille d'or pour le lancement du poids de 56 livres lors des Jeux Olympiques de St.Louis en 1904.

2. Aux IV Jeux Olympiques de Londres en 1908, un Canadien s'est classé premier dans le 200-mètre et troisième dans le 100-mètre. Qui était-il?

3. A Stockholm en 1912, un Canadien a remporté deux médailles d'or: la première dans le 400-mètre nage et la seconde dans le 1,500-mètre nage. Quel est son nom?

4. Lors des Jeux Olympiques tenus à Antwerp en 1920, un Canadien remporta la médaille d'or dans le 100-mètre haies. Qui était-il?

5. Quel est le nom d'un fameux sprinter Canadien qui décrocha deux médailles d'or (100 et 200-mètre) aux Jeux Olympiques à Amsterdam en 1928?

6. Pouvez-vous nommer le gagnant de la médaille d'or dans le saut en hauteur lors des Olympiades de Los Angeles en 1932?

7. Aux Olympiades de 1952 à Helsinski, qui décrocha une médaille d'or pour le Canada dans le tir aux pigeons d'argile?

8. Un canadien s'est mérité une médaille d'or lors des concours de tir aux Olympiades de Melbourne en 1956. Qui était-il?

"Avant toutes choses, il est nécessaire que nous maintenions dans le sport les caractéristiques de noblesse et de chevalerie qui l'ont distingué dans le passé, de sorte qu'il continue à faire partie de l'éducation des peuples d'aujourd'hui, ainsi qu'il l'a si admirablement servie dans les temps de la Grèce ancienne. L'humanité a tendance à transformer l'athlète olympique en gladiateur payé. Ces deux tendances sont incompatibles."

Baron de Coubertin.

Réponse:

1. Etienne Desmarteau
2. Robert Kerr
3. George Hodgson
4. Earl Thompson
5. Percy Williams
6. D. McNaughton
7. G. Genereux
8. G. Ouellette

## DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants :

**Cara Opération Ltd.**
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

**Roch Groceries**
248, avenue de la Cathédrale

**La Cantine**
Hôpital général St-Boniface

**Mc Cullough Drug**
angle Marion et Taché

**Pharmacie Paquin**
157, avenue Provencher

**Drake Pharmacy**
Drake et Elizabeth

**Metro Drugs**
Marion et Braemar

**Ideal Confectionery**
406, Traverse, St-Boniface

**Dominion News Ltd.**
229, avenue Portage

**Librairie Provencher**
180, boul. Provencher

**Café Alouette**
427, rue des Meurons

**Bernard Perrin**
66, av. Haig, St-Vital

**Félix Solo Store**
824, chemin Dawson

**PRIX: 10c le numéro**

# Japon - U.S.A.

# LA GUERRE DES TEXTILES

par Jean-Pierre BRULE

Echec tel est le terme qui nous paraît le mieux convenir à la négociation nippo - américaine sur les textiles qui s'est achevée le 24 juin après que le ministre japonais de l'Industrie et du Commerce extérieur, Kiichi Miyazawa, dépêché d'urgence à Washington, eut constaté, au terme de trois jours de négociations serrées avec Maurice Stans, Secrétaire américain au Commerce: "Après examen complet de la question, sous tous ses angles, les deux ministres ont conclu qu'il n'était pas possible de négocier un accord".

Ainsi s'achèvent onze mois d'efforts de l'administration américaine pour convaincre les Japonais de ne pas tenter d'envahir le marché des U.S.A. de produits textiles nippons.

Cette affaire de chiffons entre Washington et Tokyo ne serait pas matière à articles si précisément elle ne constituait pas un avertissement à l'adresse des Occidentaux.

Voyons les faits: afin d'obtenir les votes des Etats du Sud des U.S.A. où dominent les industries textiles, Richard Nixon alors candidat à la présidence avait promis, dès qu'il serait élu, de mettre un terme à la concurrence japonaise sur le marché américain des textiles.

Pressé par le puissant "lobby" textile - qui exige aujourd'hui du Président qu'il mette à exécution ses promesses électorales - Richard Nixon avait espéré jusqu'à ces dernières semaines que les Japonais accepteraient de limiter "volontairement" leurs ventes.

Il était évidement encore plus difficile au premier ministre Sato de convaincre les producteurs japonais de faire "volontairement" ce sacrifice! Néanmoins, il leur promit de chercher un accord général international dans le cadre du Gatt (General Agreement on Tariffs and Trade: Accord sur l'harmonisation des politiques douanières et d'arbitrage des différends d'ordre commercial entre les pays signataires).

Or, si le GATT accepta de jouer le rôle d'intermédiaire entre le Japon et les USA; en revanche, il refusa de promouvoir cet accord multilatéral que le président Sato avait fait miroiter aux producteurs nippons!

Placés alors entre ces impératifs de politique intérieure (soutenir les fabricants de textiles japonais) et des exigences de politique étrangère (faire des concessions aux Américains), les négociateurs nippons acceptèrent de ne pas augmenter de plus de 15 p. 100 - mais pour une année seulement - leurs exportations textiles aux U.S.A.

Cette tactique - ou cette ruse - céder sur l'instant pour gagner ensuite s'apparentant en quelque sorte à une passe de judo, ne fut guère appréciée des négociateurs américains qui exigèrent alors un accord de trois à cinq ans, sous peine de voir les U.S.A. recourir aux contingentements.

Les Japonais, alors, préférèrent le contingentement à la limitation "volontaire". Et ainsi, le 24 Juin intervenait la rupture des négociations textiles nippo-américaines. Le lendemain, le président Nixon annonçait son intention d'appuyer "à regrets", la proposition de loi protestionniste faite par le député Wilbur Mills, président de la Commission budgétaire de la Chambre des Représentants et tendant à contingenter les importations aux U. S. A. de textiles de laine, de fibres artificielles ou synthétiques et de chausures en provenance de pays n'ayant pas conclu d'accords volontaires de limitation de leurs ventes.

Ce différend qui s'élève brusquement entre les deux Géants du Pacifique doit être reçu comme un avertissement par les Etats occidentaux. Le réflexe protectionniste américain venant d'être enclenché, risque fort d'entraîner une réaction en chaîne dans le reste du monde, puisque, déjà, nombre de producteurs américains questionnent: "Pourquoi ne protéger que les textiles"?

Mais il est aussi une autre leçon qui se dégage de cette guerre des textiles - l'indépendance de la politique étrangère par rapport à la politique intérieure est battue en brèche - groupes de pression et opinion publique l'emporte maintenant sur les meilleurs arguments des chancelleries. Faut-il s'en réjouir ou le regretter?

(copyright by B.I.P.)

# POLITIQUE AGRICOLE AUX ÉTATS-UNIS

OTTAWA - Deux économistes canadiens ont déclaré récemment à leurs confrères des Etats-Unis que le gouvernement de Washington devrait renoncer à ses programmes de maintien des revenus et de soutien des prix en agriculture, en faveur de mesures favorables aux rajustements.

Ils estiment que la politique des Etats-Unis, orientée à l'heure actuelle vers le maintien des revenus grâce à un système de redistribution, profite surtout aux grandes exploitations commerciales ce qui, au lieu de résoudre le problème des revenus, ne fait qu'en retarder la solution.

A leur avis, les Etats-Unis ont besoin de programmes et d'actions visant à faciliter les rajustements au sein même de l'agriculture et entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie.

# CHRONIQUE DE CFRG

Le dimanche 9 août s'est tenue, à Ponteix, au sous-sol de l'église Notre-Dame d'Auvergne l'assemblée plénière de la Société Radio-Gravelbourg Ltée, sous la présidence de M. Joseph-Edmond Chabot, président du Conseil d'Administration.

Cette assemblée groupait 45 délégués venus des paroisses de Cadillac, Ferland, Ponteix, Gravelbourg, Courval, Coderre, Willow Bunch, Regina et Sedley.

M. Dumont Lepage, secrétaire de la Société, fit la lecture du rapport financier. M.Benoît Pariseau, directeur-Gérant, donna ensuite un rapport sur la programmation, et Marcel Moor présenta à son tour un rapport sur le service des nouvelles.

Après adoption de ces différents rapports, on procéda à la constitution des comités de nominations et des résolutions.

A l'issue de la pause-café, les délégués reprirent la discussion des rapports, puis il y eut une période de questions - réponses et la présentation de la liste des candidats devant constituer le nouveau directorat. Ces candidatures, mises au vote, donnèrent le résultat suivant:

Elus membres du Conseil d'administration: Mme Matt. Wolbaum (Régina); Mme Marcel Braconnier (Gravelbourg); M. Jérôme Béchard (Sedley); M. Raymond Chabot (Ponteix); Mme Roland Bertrand (Ponteix); M. Paul-Emile Lacasse (Ferland); M. Paul Marchand (Gravelbourg) Dr Gérard Archambeault (Gravelbourg); M.Lionel Tremblay (Courval); M. Dumont - Lepage (Gravelbourg).

Les directeurs élus furent priés de désigner le nouvel exécutif, qui se compose comme suit:
Président de Radio-Gravelbourg Ltée., Dr Gérard Archambault; vice - président, M. Paul Marchand; secrétaire, M. Dumont Lepage.

En conclusion, les délégués et visiteurs se retrouvèrent devant une table bien garnie. Souper offert par les Dames de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne. Nos remerciements les plus chaleureux à ces dames et à Mgr Gérard Couture, curé.

Si vous passez un jour à Ponteix, ne manquez pas de visiter la magnifique église qui abrite la statue de Notre Dame d'Auvergne, vieille de 600 ans.




THE LANDLORD

Comédie dramatique réalisée par Hal Ashby, d'après le roman de Kristin Hunter.

Un jeune oisif de famille riche s'achète une propriété dans un quartier défavorisé de New York; il compte s'installer là dans un appartement luxueux après avoir mis les locataires à la porte. Les choses ne vont pas comme il comptait cependant. Il se mêle à la vie des pauvres gens qui habitent la maison, s'intéresse à leurs problèmes et renonce à son projet. Il accepte la responsabilité d'un enfant qu'il a eu d'une de ses locataires et, tournant le dos à sa famille où fleurissent les préjugés, il entreprend la vie commune avec une jeune fille de sang mêlé.

Dans un curieux mélange de moments drôles et de situations dramatiques, le réalisateur présente un tableau primesautier et pourtant attachant d'une prise de conscience sociale et psychologique. Il donne parfois dans l'outrance caricaturale, notamment dans la peinture qu'il fait de la famille du héros, mais cela ne nuit pas trop à l'impact de l'ensemble. La photographie, où se manifestent des contrastes selon les milieux décrits, est fort soignée et l'interprétation d'un naturel convaincant.

Dans cette étude de moeurs vivante et soignée, un jeune fêtard acquiert le sens de la responsabilité au contact d'une population défavorisée. L'intrigue se situe dans un climat de moeurs libres.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

2e cahier

mercredi 19 août 1970

La francophonie canadienne en Saskatchewan

# Points saillants des activités et réalisations de l'A.C.F.C. en 1969-70

**N.D.L.R. - Voici le texte du rapport que l'Association Culturelle Franco-Canadienne (A.C.F.C.) a présenté lors de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne-française de l'Ouest, à Edmonton, les 8 et 9 août 1970.**

### ENSEIGNEMENT

Depuis un an, neuf écoles de la province ont été déclarées "écoles désignées" par le cabinet provincial.

Le terme "école désignée" signifie que dans ces écoles, ou dans certaines de leurs classes, l'enseignement des matières au programme est prodigué en français dans une proportion de temps qui est de 100% à l'école maternelle, 75% en 1ère année, et ainsi de suite passer à 40% au secondaire.

Ces écoles désignées sont les suivantes:

ECOLE ST-PIE-X-REGINA (séparée): désignée pour la 1ère année d'études. La 2e année sera désignée en septembre 1970.

ECOLE ST-PAUL-NORD-SASKATOON (séparée): désignée de la 1ère à la 7e, c'est-à-dire l'école en entier.

GRAVELBOURG (publique): désignée de 1 à 3. (Il est prévu qu'elle sera désignée de 1 à 6 en septembre).

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE (publique): désignée de 1 à 3.

WILLOW BUNCH (publique): désignée en 1ère année; la classe de 2e sera désignée en septembre.

Les écoles suivantes ont été "désignées" et enseigneront selon ce programme dès septembre prochain:

FERLAND (publique): désignée de 1 à 6. (l'école en entier).

VONDA (séparée): 1ère et 2e.

ST-ANDRE - NORTH-BATTLEFORD (séparée): désignée de 1 à 6. La Grande Unité a refusé de demander la désignation pour 7 et 8.

ST - PAUL - PRINCE - ALBERT (séparée): désignée en 1 et 2.

L'A.C.F.C. prévoit la possibilité d'obtenir 15 ou 16 autres écoles désignées d'ici un an ou deux.

### COLLÈGE de GRAVELBOURG

Après bien des pérégrinations et des discussions, le gouvernement THATCHER a proposé au Collège de Gravelbourg de redevenir une institution indépendante, privée, de caractère provincial. En vertu d'accords spéciaux, les frais de scolarité des élèves, fixée à $800.00 chacun, seront payés au Collège par la Commission scolaire d'origine des élèves, et remboursée à ces commission scolaires par le Missions scolaires par le ministère de l'Education de la Saskatchewan, dans le cadre des subventions fédérales prévues pour l'aide al'enseignement français des élèves francophones "en milieux exposés".

Dès septembre prochain, les cours seront aussi offerts aux jeunes filles et la direction du Collège a annoncé que, dès "la reprise des classes, les cours seront donnés en en français dans une proportion d'au-moins 60%.

Le Collège Mathieu, qui avait déjà annoncé sa fermeture pour l'année scolaire 1970-1971, s'il ne recevait pas d'aide financière, est donc assuré maintenant de pouvoir continuer son enseignement, et de le faire sur une base et dans une ambiance plus françaises.

### CENTRES CULTURELS

Deux centres culturels français ont été incorporés en Saskatchewan, cette année.

Il s'agit du Centre culturel de North-Battleford et du centre régional de culture et de loisirs de Gravelbourg.

D'autres centres culturels sont prévus, notamment à Saskatoon et Regina.

### NOUVELLES ORGANISATIONS

Sous l'égide de l'A.C.F.C., la section Saskatchewannai-

la section Saskatchewanaise de l'Association France-Canada a été fondée le 19 juin, à Prince-Albert. Deux délégués du comité provisoire France-Canada de notre province ont assisté en mars dernier au 20e congrès de l' Association Nationale France-Canada à Paris.

La Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britanique se sont provisoirement groupées pour former une cellule provinciale de l'A.C.C.L. (Association Canadienne des Centres de Loisirs) et cette cellule a un représentant au Bureau de Direction de l'A.C.C.L...

La Saskatchewan a élu un représentant au sein d'un comité provisoire chargé d'établir la liaison avec la F.C.C.Q. (Fédération des Centres Culturels de la Province de Québec).

Un comité culturel provisoire a été formé au sein de la Fédération des Associations Canadiennes - Françaises de l'Ouest, et la Saskatchewan compte deux représentants dans ce comité.

### MÉMOIRES

L'A.C.F.C. a présenté les mémoires suivantes:

1) A M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, et au cabinet provincial.

Ce mémoire traitait des points suivants:

- Collège pédagogique dans l'Ouest Canadien.
- Demande de reconnaissance de l'Ecole Française de Saskatoon comme école pilote.
- Etablissement d'un Institut Provincial Bilingue à Gravelbourg.
- Demande d'aide pour les écoles désignées.
- Nomination d'un adjoint au directeur du français au Ministère d'Education.
- Demande d'aide aux écoles maternelles de langue française.
- Suggestion au Ministère de l'Education d'agir aussi en qualité de Ministère des Affaires Culturelles.
- Suggestion au Gouvernement Provincial de conclure des accords culturels avec le Québec, la France, l'Ukraine, etc...
- Etablissement d'un réseau de télévision éducative en collaboration avec le réseau français de Radio-Canada.
- Suggestion au Gouvernement Provincial de faire en sorte que les différents ministères accordent plus d'attention aux aspects culturels de leurs activités, notamment en ce qui concerne le tourisme.

2) A la Commission d'Enquête de l'Université de la Saskatchewan sur les relations entre l'Université et la Communauté:

- Activités centrées sur l'enseignement français.
- Enseignement bilingue post-secondaire.
- L'Université et les communautés francophones de la Saskatchewan.
- Autres sources de préoccupations.
- Inquiétudes de l'A.C.F.C. quant au choix des personnes appelées à diriger le Collège bilingue et le département de français à l'Université.

### ANIMATION SOCIALE

Un vaste programme d'animation sociale a été mis sur pied par l'A.C.F.C., sous la direction de M. Rolland Pinsonneault et en collaboration avec le Comité d'Animation sociale de l'A.C.F.C.

Jusqu'ici douze sessions d'animation ont été tenues, soit: une au niveau de l'information générale; une au niveau de l'entraînement du Comité d'animation sociale de l'A.C.F.C.; 2 au niveau des secteurs nord et sud de la province; une au niveau du Conseil d'Administration; 6 sur base régionale (sensibilisation); une d'entraînement intensif, au niveau des cadres de l'animation sociale.

La poursuite de ce programme est prévue sur la base suivante: travail de contacts et d'identification à tous les niveaux pendant l'été; travail d'identification des problèmes; différentes sessions de sensibilisation; séances de formation en octobre; formation au travail en équipe; congrès-Rallye en mars 1971.

De plus, depuis le 1er août, M. Philippe Lafrance, de Gravelbourg, est entré au service de l'A.C.F.C., en qualité d'animateur social.

### PUBLICATIONS

La publication du bulletin officiel de l' A.C.F.C., continue aussi souvent que possible.

Un bulletin d'information est publié périodiquement par le Service d'animation sociale de l' A.C.F.C.

### VOYAGES-ÉCHANGES

Un voyage-échange parallèle groupant 20 jeunes francophones de la Saskatchewan a été organisé avec le Québec.

### TOURNÉES CULTURELLES

Une tournée interprovinciale de Pierre Calvé a été organisée dans six centres de la province.

René Rottiers,
Directeur du secrétariat
de l' A.C.F.C.

## Six jeunes de la Saskatchewan au colloque de Katimavik

Six jeunes canadiens-français de la Saskachewan, ont été légués par l'A.C.F.C. pour participer à un colloque au camp Katimavik d'Ottawa. Le but de cette rencontre est de favoriser l'échange d'idées et d'intensifier le dynamisme chez les jeunes francophones hors-Québec.

Ce colloque est organisé par l'Assemblée Provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (A P M J O F).

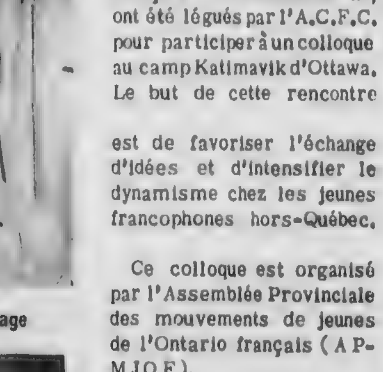


Réjean Bilodeau





Sylvianne Lepage





Annette Laventure

Estelle Leblanc



Maurice Blanchette



Gérard Braconnier

## COMMERCE EXTÉRIEUR

Les six premiers mois de 1970, les transactions commerciales du Canada avec les pays étrangers se sont solidées par un excédent de 1,246 millions de dollars, soit près du double de l'excédent de 1969 et un montant égal à celui de 1968. Les exportations ont été de 8,443 millions de dollars, soit 16 % de plus que le premier semestre de 1969, mais les importations (7, 196 millions de dollars) n'ont été supérieures que de 2 %. La valeur des exportations à destination des Etats-Unis, qui était de 71 % de l'ensemble des exportations en 1969, est tombée à 67%, se rapprochant ainsi de la moyenne des quatre dernières années. La valeur des importations en provenance des Etats-Unis est tombée à 63 %.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

# JASMIN D'ESPAGNE

## par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Il attrapa sur le coin du bureau l'étui de ses lunettes, chaussa celles-ci d'une main légèrement tremblante. Il ne quitta pas son air rancuneux en parcourant la première page, tourna celle-ci, murmura entre ses dents:

-Séville, Cordoue, Grenade...

Il avala sa salive, replia le tout lentement. Il s'attarda à regarder la carte d'Espagne sur la couverture. De son index, il suivait le trait rouge qui marquait l'itinéraire prévu. Lorsque son doigt arriva à Séville, il fut comme effrayé à la pensée de sa fille si loin... Il remit le tout à Louise.

-Savoir ma fille en pays étranger, lointain, parmi des inconnus, seule, pour ainsi dire!... Elle peut se trouver fatiguée, malade, triste...

-Rassurez-vous, mon ami, Monique y rencontrera une de mes amies, Madame Lafont, la bijoutière de la rue Saint-Honoré, qui profite de ce car pour accomplir un pèlerinage. Elle est arrivée de Paris en même temps que moi, avec son mari qui se propose d'installer une succursale sur la Croisette. Pendant que M. Lafont s'occupera de l'affaire, elle voyagera.

Madame Richet ne jugea pas opportun d'ajouter que Madame Lafont voyageait avec son fils Jean-Pierre, lequel Jean-Pierre étant, selon les intentions de sa mère, candidat au mariage, la marraine avait décidé que sa filleule deviendrait Madame Jean-Pierre Lafont. Si le voyage d'Antoine Leclair en Espagne n'avait été qu'un prétexte à des performances kilométriques, celui de sa fille serait un prétexte à trouver un mari. Voyage organisé, mariage organisé.

Timidement, le père osa une nouvelle objection:

-Trois semaines, c'est mortel pour une enfant.

-Monique est très résistante, vous le savez parfaitement. Par ailleurs il faut cela pour voir l'essentiel. Il faudrait bien davantage pour tout connaître, vous vous en doutez bien... Monique pourra déjà se faire une idée de ce qui lui plaît ou l'intéresse le plus. Et si plus tard elle veut on peut y retourner...

Le père de Monique eut un geste que la marraine interpréta comme un doute sur la probabilité d'une si heureuse éventualité.

-Qu'en savez-vous? A son âge je n'aurais jamais cru qu'un jour j'aurais la possibilité de m'offrir la plupart des choses qui me font envie et d'apporter un peu de bonheur à la fille de ma meilleure amie. Monique peut faire un riche mariage comme je l'ai fait moi-même.

-Cela, c'est autre chose. D'ailleurs rien ne presse de ce côté-là. Et pour en revenir à l'Espagne...

-Rien ne presse? Monique a dix-huit ans et en âge de se marier. Et permettez-moi de vous dire, cher ami, que plus étroitement vous garderez Monique près de vous sans jamais lui permettre de prendre le moindre plaisir de son âge, plus elle se pressera de s'envoler loin de votre égoïsme vers quelque jouvenceau qui saura la comprendre.

-Un jouvenceau?

Il se sentit pris de vertige à cette idée. Il ne lui était jamais venu à l'esprit que sa fille pouvait ne pas se trouver parfaitement heureuse près de lui. Il s'était assis et avait laissé tomber les bras sur la table lisse du bureau où pendant trente ans il avait corrigé des thèmes et des versions dans les langues mortes. Sevré de ce lait antique, officiellement et malgré lui, il continuait de s'y abreuver dans sa solitude en travaillant à un recueil de corrigés destinés à certains professeurs, ou en donnant des répétitions à des élèves en retard qu'il fallait pousser. Il espérait que la vente de son livre permettrait à sa fille de réaliser le rêve qu'avait en vain caressé la mère, le remplacement des vieux fauteuils dans lesquels Louise Richet refusait de s'asseoir. Son bras replié sur la table montrait à la visiteuse en écharpe de vison et parure de perles fines, la manche luisante de son veston noir dont le revers s'ornait d'une rosette violette, indice certain d'une indiscutable activité pédagogique.

Soudain, la porte s'ouvrit sur Monique. Celle-ci, voyant le voile de tristesse qui couvrait le visage sans couleur de son père, se précipita dans ses bras:

-Papa, n'aie pas de chagrin, je ne partirai pas, je ne te laisserai pas seul. Ne sois pas triste.

Le vieux regard s'inonda de tendresse:

-Mais si, tu partiras, ma fille. Je veux que tu partes.

-Et pour en revenir à l'Espagne, dit-il en se tournant vers Louise. C'est vraiment gentil à vous d'offrir à Monique ce merveilleux voyage. Vous m'en voyez confus et reconnaissant...

Elle l'arrêta avec de la douceur dans le regard et un mouvement gracieux de la tête:

-J'aime Monique comme ma fille, vous le savez, Antoine.

Sans perdre de temps, Madame Richet sortit pour aller à l'agence retenir une place pour Monique.

à suivre





# Avis de Décès

## SASKATCHEWAN

### WILLOW BUNCH

#### MME PAUL CAMPAGNE

Mme Paul Campagne (née Marie-Viola) est décédée à l'hôpital d'assiniboia le 28 juillet, à la suite d'une pénible et longue maladie. Elle était née à Caussonnel, en France, en 1890.

Des prières furent récitées en l'église de St-Victor, la veille des funérailles, qui eurent lieu le 31 juillet.

La messe de Requiem fut concelebré par l'abbé Josèph Strohhofer, assisté des abbés, Roger Ducharme, de Ferland, Adrien Chabot, de Willow Bunch, Lucien Rodrique, d'Assiniboia et l'abbé Laprise, de Rockglen.

L'enterrement se fit au cimetière catholique de St-Victor, près de la tombe de M. Campagne décédé en 1967. Le salon funéraire Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements funèbres.

Les porteurs furent M M. Albert St-Yves, André Rondeau, J-B. Giraudier, André Philippon, Raymond Campagne et Jean Viola, neveu.

Mme Campagne vécut plusieurs années à St-Victor et à Victoria, C.B., et déménagea à Willow Bunch en 1967. Son mari la précéda dans la tombe en 1967, et son frère Emile au mois de mars dernier.

La défunte laisse dans le deuil deux enfants, Emile et Louise (Mme Siméon Boivert), de Willow Bunch; 14 petits-enfants et un frère, Jos, de l'Alberta.

Un goûter fut servi après les funérailles.

#### M. J. KWASONICKI

M. John Kiwasonicki est décédé subitement à l'hôpital d'Assiniboia le 31 juillet, à l'âge de 49 ans. Les funérailles eurent lieu à Assiniboia le 3 août, à 10 heures du matin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (Gilberte St-Yves); quatre filles, qui demeurent sur une ferme, à Maxstone; sa mère, un frère et deux soeurs, à Assiniboia.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

## MANITOBA

### PRECIEUX-SANG

#### M. James Desaulniers

Le jeudi 17 mourait à l'hôpital général de Winnipeg, M. James Desaulniers, âgé de 63 ans et époux d'Adèle Desaulniers, du no 283, rue Florence, St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Mme Harvey De Neve (Annette), de Mélita, et deux petites-filles, Brenda et Rachelle.

Les prières furent dites le samedi 18 juillet, à 7h 30, au salon funéraire Desjardins par l'abbé Roland Tessier, et dimanche, à 8 heures, en l'église de St-Claude.

Une messe de Requiem fut chantée le lundi matin 20 juillet, à 10 heures, par le Père J.-M. Gagné.

L'inhumation eut lieu au cimetière local de St-Claude.

### LA BROQUERIE

#### M. Alfred Choiselat

Le mercredi 5 août, après quelques semaines d'hospitalisation à Sainte-Anne, est décédé M. Alfred Choiselat, à l'âge de 88 ans. Les funérailles furent célébrées à La Broquerie le samedi à 10 heures du matin.

M. l'abbé Joseph Choiselat, fils du défunt, concélébra la messe avec MM. les abbés Robert Campeau et Noel Delaquis, de St-Boniface, Ubald Lafond, de St-Vital, Réal Bélanger, de La Broquerie, et Léo Couture, de St-Norbert. M. Gérald Choiselat, petit - fils du séfunt, était lecteur. Les porteurs étaient MM. Roger Fontaine, Laurent et Joseph Allard, Lionel et Rénald Choiselat, tous petits-fils.

Etaient présents au sanctuaire, MM. les abbés Raymond Roy, Léonce Aubin, L-P. Jean, Ovide Moquin, Joseph Jolicoeur, Adélard Couture, de St-Boniface, Marcel Daquay, d'Ile-des Chênes, Roland Bélanger, de Transcona, Bernard Bélanger, de Christ the King, Réginald Prescoot, de St-Pierre, Henri Perron, de Lorette, David Roy, de St-Jean-Baptiste, et Robert Nadeau, de St-Malo. La direction des funérailles était rection des funérailles était confiée à M. Lafrenière de

la chapelle funéraire Green Acres.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait une soixantaine de religieuses, particulièrement des Soeurs Grises, des Soeurs Oblates et des Filles de la Croix. Après les funérailles, une réception offerte par la famille avait lieu à la salle du centenaire.

Né à Contalmaison, en France, le 7 août 1882, M. Choiselat vint au Manitoba vers l'âge de 20 ans. En 1905 il terminait son cours D'école normale à St-Boniface, et le 19 novembre 1906 il épousait Mlle Amanda Généreux, de La Broquerie. Après un séjour de 2 ans à Norwood, M. et Mme Choiselat vinrent s'établir à La Broquerie. Instituteur durant plusieurs années et agent d'assurance pour la compagnie Wawanesa durant 45 ans, M. Choiselat défrichait et cultivait en même temps une ferme dans le district de St-Roch où, avec le concours de sa vaillante épouse il éleva une belle famille de 12 enfants.

En 1951 M. et Mme Choiselat se retirèrent au village de La Broquerie où ils résidèrent depuis dans une antique et charmante demeure qui fut jadis la première chapelle de la paroisse. Très fervent de la messe quotidienne, avec la collaboration de la famille, ces braves pionniers construisirent durant l'Année Mariale 1954 une pieuse grotte de N-D. de Lourdes. Bénite la même année par Mgr Maurice Beaudoux, cette grotte fait encore l'admiration de nombreux visiteurs.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil six fils, Charles et Eugène, de Nipigon, Ontario, Marcel, de Winnipeg, Gabriel et Georges, de La Broquerie, et M. l'abbé Joseph Choiselat, curé de St-Adolphe, six filles, Joséphine, de St-Adolphe, la Rev. Soeur Jeanne, S.G.M., de Berens River, la Rév. Soeur Antoinette, M.O., de Camperville, Clémence (Mme Edmond Fontaine), Marie (Mme Armand Comeault), et Thérèse (Mme René Allard), de St-Boniface, tous présents aux funérailles, 36 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

#### REMERCIEMENTS

Mme Amanda Choiselat et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie durant la maladie et à l'occasion du décès de M. Choiselat. Merci tout particulièrement à MM. les abbés Juneau et Bélanger, de La Broquerie, ainsi qu'aux Pères Rédemptoristes, aux médecins et au personnel de l'Hôpital Sainte-Anne, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont assisté aux prières ou aux funérailles.

* * *

La famille Wendling désire adresser ses sincères remerciements et sa profonde appréciation pour tous les gestes de bonté, tributs floraux et messages de sympathie de ses nombreux amis et voisins lors de la perte récente de leur cher mari et père Eugène Wendling.

suite à la page 19





*La chronique religieuse*

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

## Qui aura raison devant l'Histoire

Paul VI a montré un courage extraordinaire en promulguant "Humanae Vitae". Il n'a pas bronché devant l'impopularité et les innombrables critiques philosophiques, scientifiques, sociologiques et culturelles qu'on opposait à sa doctrine sur l'immoralité des moyens anticonceptionnels. Il ne s'agissait pas de naturisme, car l'auteur de "Populorum Progressio" rejoignait la doctrine conciliaire de "Gaudium Spes" sur la planification parentale. Mais jamais il n'acceptera de compromis douteux, des conceptions de principes et les demi-vérités qui se cachent derrière les formules imprécises comme "la liberté de conscience".

On s'est moqué du Pape. Nos savants théologiens ont fourni des arguments aux pasteurs embarrassés dans leurs cas de conscience. A s'insurger contre l'autorité, on a semé le doute dans les esprits et excusé tous les moyens. Ce fut dans nos pays riches, marqués par le matérialisme d'une civilisation de consommation, une ruée vers les solutions de facilité, alors que les pays pauvres ignorent cette peur insensée de l'enfant. Stephen P. Audley (Sign, août ' 70), rapporte à ce sujet la parodie de la fameuse phrase de Churchill: "Never in history have so many individuals confidently consumed such a powerful form of medication knowing so little about its potential hazards". Son auteur est le docteur Hugh H. Davis, directeur de la Clinique de contraception de l'Ecole de Médecine Hopkins à Baltimore. On sait les enquêtes de la FDA et autres agences gouvernementales: de partout viennent des dénonciations sur "la Pilule" et ses effets imprévus.

On avait cru que le Pape condamnait la Pilule alors qu'on pensait qu'elle travaillait avec la nature pour ne rendre la conception possible qu'à certaines périodes. Il ne s'agissait pas de cela: le Pape déclarait immorale toute action anticonceptionnelle. La Pilule s'est avérée non pas un moyen de contrôler l'ovulation, mais de la prévenir. Ses effets désormais mieux connus montrent qu'ils sont équivalents à des méthodes anticonceptionnelles et celles-ci sont inacceptables au point de vue moral: 1) la prévention de l'ovulation inhibant la production des hormones est une forme de stérilisation, une stérilisation chimique; 2) la surproduction du mucus vaginal est aussi effective et immorale que le condom, le diaphragme ou autre barrière mécanique, d'où une véritable interférence volontairement voulue, pour empêcher la transmission de la vie; 3) le troisième effet est de rendre la paroi de l'utérus incapable de garder l'oeuf fertilisé qui se voit artificiellement expulsé par une hémorragie provoquée qui passe pour une menstruation; ceci équivaut de fait à un avortement provoqué volontairement.

Dans les trois cas la morale chrétienne découvre que la Pilule est loin d'apporter une solution facile et apparemment innocente. La stérilisation, les moyens anticonceptionnels et l'avortement restent immoraux, quel que soit le moyen employé. "Self-control" reste le mot-clé, non pas "birth control" qui, de fait, selon Chesterton, ignore à la fois le "birth" et le contrôle. La médecine comme toute technologie et science doit se soumettre à la morale pour rester "humaine". Le chrétien sait que la foi reste le moyen le plus éprouvé pour ne pas se laisser aveugler par les sophismes et les illusions! Saint Pierre est là pour nous guider: A qui irions-nous ?



# La grotte de Lourdes à St-Malo

Le 5 novembre 1895, l'abbé Abel Noret, originaire de France, arrive à Saint-Malo comme curé et apporte à sa nouvelle paroisse la grande dévotion mariale de son pays, celle de Notre-Dame-de-Lourdes.

Peu de temps après son arrivée, explorant le domaine paroissial, un site attire son attention, un endroit idéal pour une "Grotte de Lourdes". La petite rivière, la colline boisée, tout le charmait. Il prend la résolution d'y honorer la Vierge sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes.

Dès le mois de juillet 1896, l'abbé Noret met son projet à exécution. Avec l'aide bénévole de quelques paroissiens, il nettoie l'endroit, comble les trous et construit une petite chapelle au bas de la rive sud de la rivière.

Mais comment relier la grotte et l'église? Le plan auquel on a recours est assez original. Le Curé se rend à la grotte avec un groupe d'hommes. Puis guidés par le son de la cloche de l'église, ces vaillants bûcherons taillent un chemin à travers le bois.

Le premier pèlerinage eut lieu le 8 septembre 1896. On se rendit de l'église à la grotte en procession, Damase Malo ouvrant la marche avec la statue de la Vierge.

En 1904, année du Cinquantenaire des Apparitions de Lourdes, on construisit une chapelle dominant la grotte. Mgr Langevin la bénit le 28 juillet 1906 et présida au pèlerinage devant une foule importante.

En 1939, environ 7,000 personnes visitèrent la grotte lors du jour annuel de prières. Mgr Benoît, curé d'alors, fit beaucoup pour améliorer la grotte: les chemins de descente, le détournement de la rivière afin d'agrandir l'espace réservé aux fidèles.

## Un séminaire d'art culinaire

Dix religieuses de la congrégation dee Missionnaires Oblates ont participé, du 8 au 22 juillet, à un séminaire d'art culinaire, à l'Académie St-Charles.

Dirigée par les Soeurs Laurette Brière et Andréa Bouchard, la session avait pour thème "L'apostolat de la religieuse cuisinière d'aujourd'hui", à la lumière de l'Evangile, de la science et de l'expérience.

La qualité des discussions, l'ouverture d'esprit des participantes et la mise en pratique de la théorie de l'art culinaire ont contribué à donner aux religieuses cuisinières un nouvel élan et à revaloriser cette fonction importante et indispensable dans les maisons religieuses.

Les bénéficiaires de ces cours ont été unanimes à demander un autre séminaire du même genre pour mars ou juillet prochain, sous la direction cette fois du Frère Herman Zaccarelli, C.S.C., directeur international du Centre de recherches dans l'alimentation pour les institutions religieuses.

Cependant, pour s'assurer le concours de cet expert, il faudra au moins une soixantaine de participantes.

Toute demande d'inscription devra être adressée à:

Sr Laurette Brière, M.O.
C.P. 9
St-Boniface, Man.

### La situation du sucre

Les ventes de sucre de betterave et de canne raffiné ont été de 211,171,000 livres en juin contre 194,226,000 livres en juin 1969. De janvier à juin inclusivement les ventes ont été de 1446,000 livres (1,001,234,000 en 1969).

### Sel

En juin 1970 la production de sel sec était de 359,533 tonnes et celle des six premiers mois de l'année, de 1,887,219 tonnes. La quantité de sel expédiée ou utilisée par les producteurs était de 287,238 tonnes et 1,848,621 tonnes respectivement.

## AU TEMPS LOINTAIN DES RÉCOLLETS ET DES JÉSUITES

C'est un livre d'importance que celui de l'abbé Hermann Plante, de Trois-Rivières, sur l'Eglise catholique au Canada (Edition du Bien Public, Trois-Rivières)

Le sujet est ample, et nombre de problèmes qu'il envisage remontent aux débuts de la colonie alors que le Canada était français à part entière, comme disent les gens d'aujourd'hui, et que les premiers missionnaires essayaient d'y répandre la bonne nouvelle auprès des indigènes, en même temps qu'ils se débattaient contre les mauvaises manières, ou les moeurs répréhensibles, ou les vices importés d'Europe par les blancs qui les avaient précédés, ou suivis en terre de Nouvelle-France.

Les premiers essais d'évangélisation eurent lieu en Acadie, dans cette partie devenue la Nouvelle-Ecosse, sous l'égide d'un Huguenot appelé Pierre de Monts, qui s'était engagé à coloniser le territoire et convertir les indigènes à la religion chrétienne, en retour de privilèges exclusifs de commerce -ce qui voulait dire surtout à l'époque, celui des fourrures.

Il va sans dire qu'il amena avec lui un ministre huguenot, mais il ne manqua pas de lui joindre, en bonne pratique, deux prêtres catholiques.

Cela se passait en 1604, il y a plus de trois siècles et demi, mais la situation devait changée trois ans plus tard, les lettres patentes du sieur de Monts étant révoquées, le baron de Poutrincourt lui succédant.

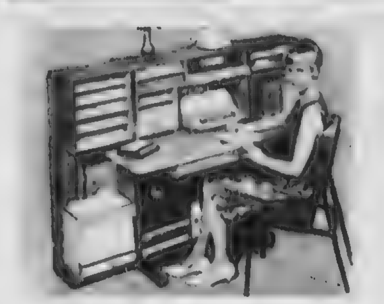
Samuel de Champlain, l'un des lieutenants en Acadie de de Monts, reçut en 1608, le mandat d'établir un poste de traite sur le Saint-Laurent, à l'intérieur des terres et il se fixa au pied du promontoire de Québec.

En 1614, profitant d'un séjour à Paris, il s'y aboucha avec le provincial des Récollets, qui lui confia un premier contingent d'apôtres: les Pères Denys Jamay ou Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Du Plessis.

Il faut savoir que ces hommes étaient des intellectuels, dans la force de l'âge et dévoués on ne peut plus, chargés aussi d'ouvrir les yeux, de "fournir à leurs supérieurs de Paris des renseignements sur le Canada, de s'initier à la langue des Indiens de dresser un lexique puis de composer un dictionnaire de leurs dialectes".

Les Récollets se dépensèrent corps et âme, pour mener à bien leur oeuvre, mais vint un jour où certaines difficultés dans leur communauté, financières en partie, les empêchèrent de poursuivre leur travail comme ils le désiraient.

suite à la page 20



# Courrier de Louise

Q. – Nous avons toujours habité la campagne et maintenant que nous nous faisons vieux, nos enfants voudraient nous voir venir habiter la ville, afin que nous soyons plus près d'eux. Ce qui nous intrigue le plus c'est le choix d'un logis. Nous ne savons pas si nous devrions acheter une maison, ou louer un appartement dans un immeuble ou une maison. Nous aimerions pouvoir profiter d'un parterre pendant l'été, avoir quelques fleurs que nous pouvons encore entretenir. Un conseil nous serait utile. Merci. LECTRICE FIDELE.

R. – Vous seriez sans doute plus à l'aise dans une maison bien à vous, mais l'entretien hiver comme été pourrait devenir trop ardu pour vous. Je croirais qu'un logis dans une maison ou un duplex tranquille vous conviendrait parfaitement, surtout si, avec l'aide de vos enfants, vous choisirez bien. N'oubliez pas si vous visitez des logis au rez-de-chaussée, de bien vous assurer que les plafonds soient insonores. Il n'y a rien de plus fatigant que d'entendre des pas au-dessus de sa tête quand on cherche à se reposer.

Q. – Nous avons acheté un joli bateau l'an dernier et depuis le printemps nous avons profité de la belle température pour nous promener avec des parents et des amis. Nous irons bientôt en vacances dans un endroit assez éloigné et laisserons le bateau dans notre garage. Des connaissances que nous avons rencontrées il y a environ un mois nous ont demandé de le leur prêter pendant notre absence. Nous n'avons pas encore répondu à leur demande et franchement, nous préférerions refuser. Ne trouvez-vous pas que des choses comme des voitures ou des bateaux ne se prêtent à peu près pas? INQUIETE.

R. – Je partage votre opinion, chère Madame, et à votre place je dirais tout bonnement à ces gens qui se montrent franchement osés, que vous ne le prêtez même pas à vos parents et que vous regrettez, mais qu'à votre retour, si le temps le permet, vous serez heureux de faire d'autres balades avec eux.

Q. – Croyez-vous que le fait de porter un bracelet assez large, en cuivre, puisse apporter quelque soulagement aux douleurs arthritiques? Il y a plusieurs années, j'ai connu des personnes qui portaient de tels bracelets et qui soutenaient qu'elles se sentaient mieux. Depuis un certain temps, j'ai remarqué qu'on fait une grande réclame et que même certains messieurs portent ces bracelets. J'ai toujours cru que cette notion touchait de près la supertition un peu comme de porter une pomme de terre dans sa poche pour prévenir ou soulager les rhumatismes. Votre opinion s'il vous plait. Merci. CROYANTE

R. – J'ai lu dans plusieurs journaux et revues des articles et des messages publicitaires au sujet des bracelets que vous mentionnez et franchement, selon l'Association médicale des Etats-Unis, qui a discuté du sujet à son dernier congrès annuel, le port des bracelets de cuivre n'apporte aucun soulagement réel. En attendant d'avoir des preuves, je crois que c'est se leurer que de faire les dépenses pour en acheter.

Q. – Récemment, dans une soirée sans façon, nous avons discuté du port du pantalon par les jeunes filles et les dames, dans les bureaux. Nous étions un groupe dont les âges variaient beaucoup et cependant, l'opinion fut généralement la même: pour le sport, la plage, la détente à la maison ou au jardin il est très convenable et même élégant, mais pour le bureau non. Les messieurs présents surtout ne l'approuvait pas. J'ai été plutôt surprise de leur réaction. Qu'en pensez-vous? SECRETAIRE.

R. – Je partage l'opinion générale de votre groupe et ne suis pas du tout surprise de l'attitude des messieurs.

# PATRON




Prix 50 ¢

Envoyez votre commande à : Laura Wheeler Dept; La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg).

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

# COMMENT ÉLEVEZ-VOUS VOS ENFANTS

Devant la constante progression de la délinquance juvénile, aux Etats-Unis, attribuée en partie à l'extrême indulgence des parents américains qui prennent trop au pied de la lettre les conseils et avis des psychologues selon lesquels il ne faut jamais contrarier un enfant mais lui laisser suivre, au contraire, tous ses instincts, la police de Dallas, Texas, a publier récemment un étrange dodécalogue, douze conseils ou commandements à l'usage des parents si, de propos délibéré, ils entendent faire de leurs fils et filles autant de chenapans. Les voici:

1e Ne rien refuser à l'enfant dès son plus jeune âge. Ainsi quand il sera grand, il croira qu'il appartient au monde de l'entretenir.

2e Rire de ses gros mots. Cela l'encouragera avec le temps à employer des expressions toujours plus vulgaires.

3e Ne lui donner aucune éducation religieuse. Attendre qu'il ait 21 ans pour qu'il soit lui-même libre de choisir.

4e Ne lui parler jamais ni du bien ni du mal afin de ne pas lui donner des complexes de culpabilité. Plus tard, quand il sera arrêté pour vol d'automobile, il pensera que la société est injuste envers lui.

5e Ne jamais l'obliger à mettre de l'ordre dans sa chambre, à ranger ses jouets ou ses livres; le faire soi-même afin de l'habituer à faire endosser aux autres ses propres responsabilités.

6e Lui permettre de lire tout ce qui lui tombe sous la main. Veiller seulement à lui donner une nourriture saine.

7e Se disputer le plus souvent possible en présence des enfants: ainsi ils ne seront nullement surpris si votre mariage se termine par un divorce.

8e Combler les enfants d'argent; ne pas les faire travailler. Pourquoi leur rendre la vie difficile?

9e Aller au-devant de tous leurs désirs, éviter coûte que coûte de les contrarier.

10e Les soutenir contre leurs professeurs: ces derniers ont toujours tort.

11e S'ils se trouvent un jour dans une situation difficile, dites-leur que c'est votre faute, que vous n'avez pas su les conseiller.

12e Préparez-vous à une vie pleine d'amertume; elle ne vous sera pas épargné. "Vous récolterez ce que vous aurez semé!"

Toutefois, un bref commentaire à l'adresse des responsables suit ces propos d'une triste ironie: Afin d'éviter tout malentendu, ne suivez pas ces douze commandements. Faites même exactement le contraire et vos enfants auront quelque chance de devenir de braves et honnêtes citoyens.

---

Espérons que lorsqu'ils auront conquis le monde, les insectes se souviendront avec gratitude que nous les emmenions toujours, avec nous, en pique-nique.

---

### La viande

Il faut en user, mais non en abuser, surtout en prenant de l'âge. Eviter les viandes grasses et en sauces. Le procédé le plus sain pour les cuire est la grillade sans corps gras.

# Comment s'habiller quand on n'a plus 20 ans?

TORONTO – Si les manufacturiers de vêtements, les dessinateurs et les couturiers se penchaient davantage sur les problèmes de la mode pour la femme âgée, ils trouveraient peut-être une mine d'or.

A 45 ans, la femme éprouve déjà quelque difficulté à se trouver une robe convenable; à 55 ans, c'est encore plus difficile, mais à 65 ans, elle ferait mieux de renoncer!

Une enquête menée l'an dernier par l'Association des Consommateurs canadiens témoigne d'un manque évident d'imagination en ce qui concerne les vêtements pour femmes d'un certain âge. Souvent, les vêtements en question sont trop larges aux épaules, trop longs à la taille, ou trop étroits aux hanches. Il faut alors avoir "sa" couturière, et toutes les bourses ne peuvent pas se l'accorder...

Ces femmes se plaignent également quant aux couleurs des robes qu'on leur présente: ternes et d'allure vieillotte... Elles blâment de plus les manufacturiers de ne rien confectionner pour elles; par ailleurs, les manufacturiers accusent les détaillants de ne pas acheter suffisamment pour offrir un choix à l'acheteuse.

---

La médecine préventive est une question de bon sens, basé sur l'expérience et la connaissance. Cela veut dire d'aller au médecin pour des visites régulières.

---

De nombreux symptômes et petits malaises peuvent être traités au foyer à l'aide de médicaments vendus sans ordonnance. Mais une bonne infirmière familiale apprend à reconnaître les cas où il faut voir le médecin de famille même pour les états qui semblent bénins mais qui ne s'améliorent pas et où les symptômes persistent.

## UNE DESSERTE DE JAMBON?

## QUELLE AUBAINE !



**Savoir apprêter les restes permet d'étirer le budget alimentaire tout en favorisant, à bas prix, la création de mets différents. Des restes de jambon, par exemple, peuvent se transformer en une savoureuse CASSEROLE DE LUXE AU JAMBON, mets substantiel où des dés de jambon nagent dans une crème de champignons, le tout caché sous des rouelles de pâte au cheddar.**

### Casserole de luxe au jambon

- 1 tasse de carottes en rondelles
- 1 paquet (12 oz) de pois congelés
- 2 boîtes (10 oz) de potage crème aux champignons
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 tasse d'oignon haché fin
- 1 1/2 tasse de lait
- 4 tasses de jambon coupé en dés
- 1 1/2 tasse de farine tout usage tamisée
- 2 1/4 c. à thé de poudre à pâte
- 3/4 c. à thé de sel
- 5 c. à table de beurre froid
- 1/2 tasse de lait
- 3/4 tasse de fromage cheddar râpé

Cuire les carottes et les pois à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais croquants. Dans une grande casserole, mélanger le potage crème, la 1/2 c. à thé de sel et l'oignon. Incorporer graduellement le lait et porter à ébullition sur feu modéré, en remuant sans arrêt. Retirer du feu; ajouter le jambon et les légumes; couvrir.

Chauffer le four à 325 oF. Tamiser ensemble dans un bol la farine, la poudre à pâte et les 3/4 c. à thé de sel. Y couper finement le beurre. Ajouter la 1/2 tasse de lait et mêler légèrement à l'aide d'une fourchette. Enfariner une planche à pâtisserie et y pétrir la pâte en 8 à 10 coups. Abaisser en un carré de 9 po; saupoudrer de fromage râpé. Rouler comme un gâteau roulé et couper en 8 tranches. Mettre la composition au jambon dans un plat à four profond de 3 pintes. Disposer les rouelles au fromage à la surface. Cuire au four de 25 à 30 mn ou jusqu'à ce que les rouelles soient bien dorées. (De 6 à 8 portions).

## *Panier à Salade*



Voici une bonne façon de servir des pommes de terre en robe des champs. Laver des pommes de terre moyennes. Les envelopper sans serrer dans une double épaisseur d'aluminium et placer dans le four. Faire cuire environ une heure ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient bien tendres à piquer. Quand elles sont cuites, entailler en croix ou en diagonale et presser afin qu'elles s'ouvrent. Assaisonner et déposer au centre une grosse noisette de beurre. Les pommes de terre présentées ainsi dans leur robe en aluminium font un bel effet et restent chaudes.

**A son jeune fils qui lui demandait ce qu'est un "compte conjoint", le papa donnait l'explication suivante:**
**- Nous avons un tel compte à la caisse populaire, ta mère et moi. J'effectue les dépôts et ta mère fait les retraits !**

Lorsque vous lavez des champignons, faites-le rapidement sans laisser tremper dans l'eau; frotter légèrement et sécher.

Un coup d'accélérateur, et hop! Votre sac à main ou votre cabas à provisions se renversent sur le siège? Fixez, sur la banquette, un gros élastique solide et large. Vos sacs seront maintenus bien en place, malgré les virages ou les coups de frein.

Rappelons que les petites quantités ajoutées les unes aux autres font les grandes, que les petites économies souvent répétées deviennent de la grande économie.

**Une dame se rend dans un grand magasin pour enfants.**
**- Je viens faire mon dernier paiement pour la voiture de bébé que j'ai achetée.**
**- C'est parfait, madame. J'espère que l'enfant se porte bien.**
**- Très bien, merci, il se marie dans deux jours !**

Lorsque vous êtes à table, ne brandissez pas votre couteau. Ne la reposez pas bruyamment sur l'assiette. Ne le sucez pas. Ne vous en servez pas pour prendre un peu de sel dans la salière. Quand votre repas est fini, croisez votre couteau au-dessus de votre fourchette.

Pour conserver plancher, linoléum et tapis propres, insistez pour que votre enfant n'entre jamais avec ses souliers dans la maison. Ses pantoufles l'attendent dans l'entrée. Automatiquement il enlève ses souliers. Ainsi vous êtes certain qu'il entre toujours les pieds propres, même durant la mauvaise température.

Un tiroir ferme mal parce que le bois a gonflé; frottez à la craie assez épaisse les points de frottement, puis ouvrez et refermez plusieurs fois le tiroir. La craie aura tombé aux points de friction; il n'y aura plus qu'à passer ceux-ci au papier de verre et tout ira bien ensuite.

**Lui: "Depuis que je vous ai rencontrée, je ne mange plus, je ne dors plus, je ne bois plus."**
**Elle: "Comment cela ? "**
**Lui: "Je suis cassé ! "**



**Cols et poignets blancs vont naturellement aux robes en double-jersey texturé Fortrel car il n'y a plus de problème de lavage (le blanc ne se lave plus séparément). Panda ajoute de petits plis nets devant et derrière, sous la taille basse.**

**Ranger les jouets**

Quands les enfants ont fini de jouer, assurez-vous qu'ils rangent leurs jouets à leur place. Assurez-vous bien qu'ils sont tous rangés. Les enfants ont souvent l'intention d'obéir à leurs parents mais le monde est rempli de sources de distractions! Le désordre peut provoquer des chutes. Et les chutes peuvent entraîner des blessures.

**Une spécialité de camping**

On peut transformer des oeufs brouillés en un régal nouveau et substantiel, parfaitement adapté au style de vacances en plein air, en ajoutant une boîte de 19 onces de maïs (genre de crème) à 6 ou 8 oeufs battus le tout cuit à la poêle, comme des oeufs brouillés. L'Institut canadien des produits avicoles fait une seconde suggestion de plat de résistance savoureux: Faites dorer dans une poêle avec un peu de gras, de l'oignon haché et des pommes de terre cuites, tranchées, ajoutez des oeufs battus bien assaisonnés et brouillez le tout jusqu'à consistance semi-ferme. Des tomates fraîches ou en conserve sont l'accompagnement préféré des amateur de cette omelette aux pommes de terre.

# CHAUSSURES, ESCARPINS, GODILLOTS

**suite**

poulaines n'en continuèrent pas moins à s'allonger au point qu'il fallut en relever les pointes et les attacher au genou avec des chaînes d'or ou d'argent, afin de pouvoir marcher. Elles vécurent ainsi jusqu'à la fin du XIVe siècle. La mode admettait encore des brodequins, chaussures légères, les bottes fauves, les patins pointus à double talon, les galoche à semelles de bois. Les femmes du monde, au XVIe siècle, se chaussèrent de pantoufles ou d'escarpins de soie ou de velours. Ces escarpins étaient bas, si elles étaient de haute taille. Par contre les "courtaudes et nabottes", ainsi que les appelle Brantôme, portaient les patins-liège de deux pieds de haut. L'époque Louis XIII détrôna le soulier au profit de la botte. Les gentilshommes qui se piquaient de goût portaient la botte haute montant jusqu'au genou, pour aller à cheval. D'autres étaient larges, à revers retourné jusqu'à la moitié du mollet. Ces jambes gainées de cuir étonnèrent fort un Espagnol qui écrivait: "J'ai vu bien des gens, mais je crois qu'il n'y a plus personne à cette heure, car ils étaient tous bottés et je pense qu'ils étaient prêts à partir."

La botte, sous Louis XIII, ne se fige pourtant pas dans une attitude martiale. Elle sait être mondaine et frivole. Le gentilhomme qui la porte tire l'épée pour soutenir l'honneur, mais il rime des madrigaux, danse le branle et bat le pied. Il porte la botte fine avec éperon cambré, dentelles au revers. Il y a aussi "la botte mignonne" qui s'épanouit en forme d'entonnoir. Elle a de longs pieds à bouts carrés, assez longs pour justifier l'histoire qui courut dans Paris: "On y ficha une fois un clou à quelqu'un dans le bout cependant qu'il était attentif à quelqu'entretien, en telle façon qu'il demeura cloué au plancher." L'auteur des Lois de la galanterie française ajoute que si le pied eût été jusqu'au bout de la botte, "le clou eust pu le percer de part en part". On ne pouvait mieux justifier cette mode. La cour de Louis XIV évolua sur des souliers à hauts talons, ornés de noeuds de rubans, l'empeigne se terminant vers le haut en forme d'éventail".

### Chef-d'oeuvre offert à Louis XVI

Les talons des petits marquis, des abbés mondains étaient rouges; les personnages d'état plus sévère adoptaient la couleur noire. Les souliers que l'on passait au roi, à son lever portaient des boucles de diamant. La chaussure en somme s'émancipait, donnant même dans l'extravagance. Molière, dans son Don Juan, tournait ces prétentions en ridicules. "Ils ont itou de petits rabats au bout des bras et de grands entonnoirs de passement aux jambes et, parmi tout ça, tant de rubans parmi tout ça , tant de rubans que c'est une vraie pitié. N'y a pas jusqu'aux souliers qui n'en soient tout farcis depuis un bout jusqu'à l'autre et ils sont faits d'une façon que je me rompis le cou avec." L'industrie de la chaussure suscita, alors, un novateur: le cordonnier Lestage, établi à Bordeaux, qui à l'occasion du mariage de Louis XIV lui offrit un chef-d'oeuvre de son art: "des souliers d'incroyable structure". Cet événement fut mis en vers par l'artisan lui-même. Le poème, découvert par Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) est intitulé: "Poésies nouvelles sur les bottes sans couture, présentées au Roy par le sieur Nicolas Lestage, maître cordonnier de Sa Majesté".

**A suivre**

# Un passé vite renié

C'est curieux, tout de même, de constater avec quelle rapidité, les couturiers renient les silhouettes qui ont fait leur renommée au cours des années passées.

Ainsi, on affirme aujourd'hui pour défendre les nouvelles longueurs, que le midi assure plus d'élégance à la femme qui doit s'asseoir puis sortir d'une auto sport, que ne le faisait le mini. Libre à vous d'y croire!

Pour l'automne, l'accent est mis sur les lignes moulant le corps. La silhouette est qualifiée de mille et un adjectifs: plus longue, plus douce, plus enveloppée, plus ornementale. Elle accorde beaucoup d'importance aux jambes... en les couvrants! Ainsi qu'au corsage.

"Tout retour aux années '20, '40 et '50 dans la recherche des silhouettes de base s'avère un fiasco", affirme-t-on. "Le vingtième siècle ne se permet pas de revenir en arrière".

Les proportions '70 se résument ainsi: petit corsage légèrement ajusté dominant une jupe étroite joliment moulée pour ressembler à un verre à parfait renversé! Si la jupe s'évase parfois davantage vers l'ourlet, elle est toujours svelte.

Robes et tailleurs connaitront une saison du tonnerre, mais ne pourront remplacer l'indispensable manteau midi qui devient une pièce de base dans toute garde-robe.

On ajoute généralement une ceinture au manteau tout comme au tailleur à jaquette courte et taille bien marquée. Qui sait, les couturiers dédaigneront peut-être bientôt ces nouvelles lignes?

# NOUVELLES INTERNATIONALES

## Espagne

# Un remaniement ministériel sera-t-il la suite de l'affaire "Matesa"?

par Christian RUDEL

Brusquement surgie au grand jour de la place publique en Espagne, au mois d'août 1969, "l'affaire MATESA" n'est pas encore complètement élucidée, malgré un rapport officiel soumis aux Cortès (Parlement), et n'a pas fini de faire parler d'elle.

Créée en 1956, la MATESA (Material Textil del Norte de Espana, Sociedad Anonina) a pour objet l'exploitation commerciale du brevet français IWER de métier à tisser sans navette.

La Société se développe rapidement et, pour conquérir le marché mondial de ce matériel, Matesa crée des filiales en Espagne et dans de nombreux pays: 75 Sociétés, dépendent de Matesa, existent dans le monde lorsque éclate le "scandale".

En quoi consiste ce "scandale"? En ceci que la Société n'a jamais exporté, jusqu'à cette heure, de métiers à tisser, mais uniquement des capitaux espagnols, destinés soit à acheter des ciétés étrangères qu'elle voulait transformer en filiales, soit à aider ces filiales. Et les capitaux exportés provenaient de prêts officiels destinés à soutenir les exportations.

Le rapport officiel explique ainsi le mécanisme mis au point par MATESA et son directeur, M. Juan Vila Reyes. Les filiales..."avaient à honorer les traites présentées par la Banque de Crédit Industriel pour l'achat supposé de métiers à tisser MATESA qui avaient en fait été échangés contre une participation de la Société dans les entreprises considérées. Le problème fut résolu le plus simplement du monde, en prenant l'habitude de sortir d'Espagne de pleines valises de billets de 1.000 pesetas qui, une fois convertis en devises, revenaient pour la plupart dans leur pays d'origine à titre de paiement"

Mais pas l'ombre d'un métier à tisser dans tout cela! Pourtant les crédits accordés à MATESA ont dépassé les 10 milliards de pesetas et les premières opérations vers l'étranger semblent avoir commencé vers 1965.

Il semble bien qu'en cette affaire, le président de MATESA, qui disposait d'une grosse fortune personnelle, ne se soit guère enrichi: il a agi imprudemment pensant qu'au bout d'un certain temps ses filiales étrangères, consolidées, pourraient vraiment jouer le rôle pour lequel elles avaient été crées.

### L'ami de l'Opus Dei?

Mais de scandale financier, l'affaire devint vite un scandale politique. Car la question se pose: comment n'a-t-on pas découvert plus tôt le caractère "fantaisiste" des exportations de Matesa? Comment la Société a-t-elle pu obtenir des crédits aussi élevés sans que personne n'ose l'étudier d'un peu près?

On l'expliquera en disant que Juan Vila Reyes avait pour amis d'importants dirigeants de l'économie - et plus spécialement des ministres. De fait, MM. Espinosa San Martin, ancien ministre des Finances; Garcia Monco, ancien ministre du Commerce; Lopez Bravo, ancien ministre de l'Industrie (et présentement ministre des Affaires étrangères); Navarro Rubio, ancien ministre des Finances, et jusqu'à ces derniers jours gouverneur de la Banque d'Espagne, ont dû ou bien fermer les yeux sur la nature de Matesa, ou agir avec une singulière légèreté et imprudence en lui accordant des prêts de plus en plus importants. On penche pour la seconde hypothèse.

### La seconde hypothèse

Mais ces hommes appartiennent pour la plupart (à titre individuel bien sûr) à l'Opus Dei, ou sont très proches de lui. Les ennemis de l'Opus Dei, veulent donc faire de l'affaire Matesa une machine de guerre contre les "technocrates" dont l'étoile monte dans le ciel du pouvoir espagnol. M. Fraga Irigarne et M. Solis, à l'époque respectivement ministre de l'Information et du Tourisme et ministre des Syndicats, mènent ce jeu. On insinuera que M. Vila Reyes aurait versé d'importantes sommes d'argent aux diverses "oeuvres" de l'Opus. C'est la guerre des "révélations" et des démentis catégoriques. Les adversaires de l'Opus en sont pour leurs frais.

Avec le remaniement ministériel d'octobre 1969 arrive au pouvoir une équipe presque homogène, tendance "Opus", et l'affaire semble enterrée.

### Pour "négligence inexcusable"

Pas pour longtemps, cependant. L'affaire continue à fournir titres aux journaux et sujets aux conversations. Le peuple invente le verbe "matesar". L'affaire semble créer un certain malaise dans l'armée où de nombreux officiers voient d'un mauvais oeil la montée des "technocrates" et les pratiques suspectes du monde des affaires où ils ne reconnaissent guère les idéaux de l'Espagne traditionnelle à leurs yeux.

Quelques mois avant de mourir, le général Munoz Grandes fait-il part de l'état d'esprit de l'armée à son vieux compagnon et chef d'Etat?

On le dit, sans pouvoir l'assurer. Quoi qu'il en soit, dès le mois de mars, les juges de la Cour Suprême décident d'inculper pour "négligence inexcusable" six des personnalités impliquées dans l'affaire. Deux mois plus tard, en mai, les premières condamnations tombent: le tribunal spécial de Madrid, chargé des affaires monétaires, inflige à 48 personnes, pour contrebande, des amendes s'élevant à un total de 2.285 millions de pesetas.

Plus récemment, enfin, la Cour Suprême décide de s'attaquer aux plus hautes personalités de l'affaire, c'est-à-dire, aux anciens et aux actuels ministres: MM. Garcia Monco, Espinosa San Martin, Navarro Rubio (ce dernier donnait il y a quelques jours sa démission de gouverneur de la Banque d'Espagne), Lopez Bravo, actuellement ministre des Affaires Etrangères, et Vilar Palasi, ministre de l'Education Nationale.

Ce dernier, sous-secrétaire du Ministère du Commerce jusqu'en mars 1965, avait ouvert un cabinet d'avocat et, à ce titre, fut chargé de traiter quelques problèmes de l'ensemble Matesa. Il se défend aujourd'hui d'avoir connu les dessous de l'affaire et a proposé récemment que l'on "ouvre une enquête sur la fortune de tous ceux qui ont eu l'honneur de détenir des charges politiques". Il a été jusqu'à maintenant le seul à faire cette proposition.

Il y a quelques jours, deux anciens membres qui détenaient les porte-feuilles des Finances et du Commerce jusqu'au remaniement ministériel d'octobre dernier, ont été inculpés pour "négligence ou omission". Il semble qu'on ait écarté l'intention délictueuse.

### La fin du gouvernement homogène

Quoique l'affaire soit ressortie au grand jour, elle reste sur son terrain d'origine: elle prend une tournure économique et financière et non politique. Le général Franco ne peut pas tolérer, bien sûr, qu'à travers Matesa on fasse le procès du régime. Mais on peut bien faire tomber quelques têtes. On peut bien changer d'équipe ministérielle.

Car c'est ce qui est inscrit à court terme dans le rebondissement de l'affaire MATESA: la dislocation de l'actuel cabinet "homogène" et le retour à une combinaison de coalition où les technocrates de l'Opus n'auraient plus la prépondérance. Après tout, c'est tout simplement ce que souhaitent nombre d'adversaires de l'Opus, à commencer par les phalangistes.

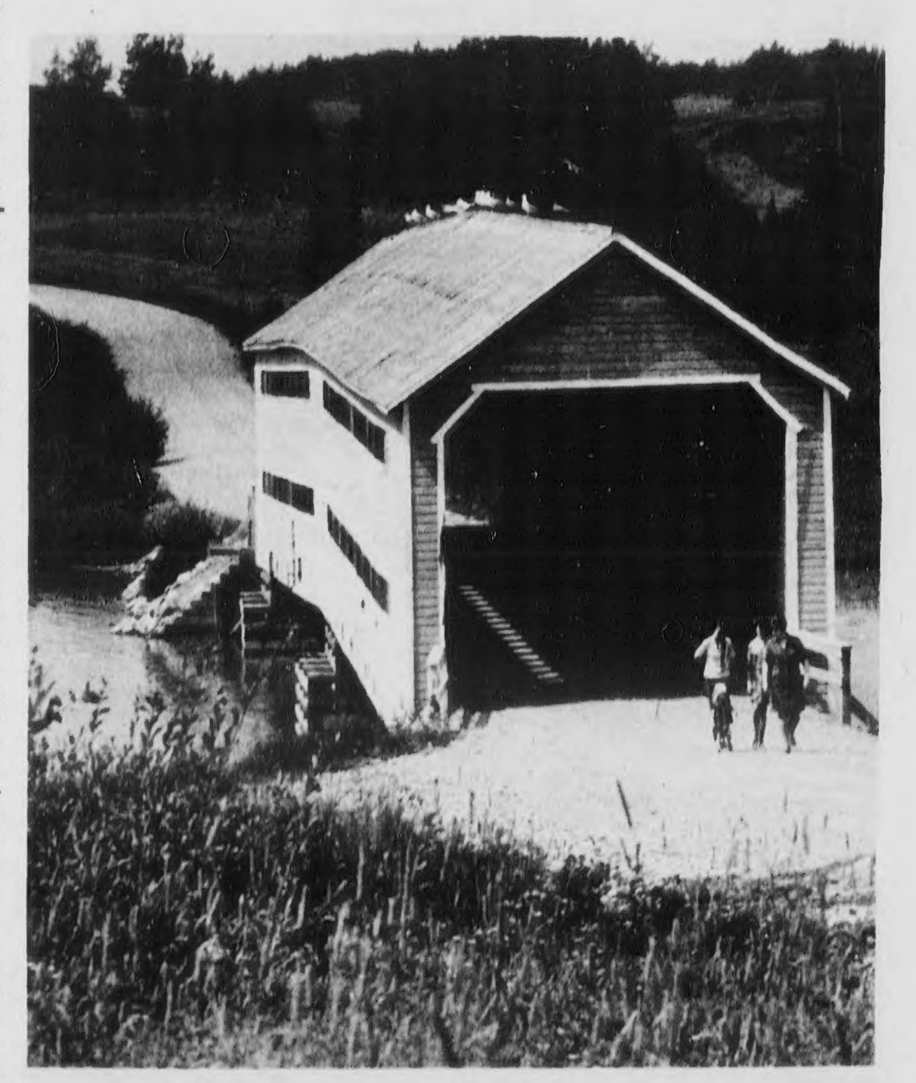
Déjà les spéculations vont bon train. On voit le ministère des Affaires Etrangères changer de main. La politique étrangère de l'Espagne en subirait-elle le contrecoup? Sans doute pas, car on fait remarquer que l'action de M. Lopez Bravo s'inscrit dans le net prolongement de cette entreprise et poursuivie longtemps par M. Castiella. La politique économique se poursuivrait aussi car M. Lopez Rodo, grand-maître du Plan, resterait en place, n'étant pas compromis dans l'affaire.

Les noms ne manquent pas, pour donner un nouveau visage au ministère. On parle du retour de M. Silva Munoz, l'ancien ministre des Travaux Publics, mais aussi d'hommes en marge depuis longtemps, ou même dans une certaine forme d'opposition.

Et certains pensent même que Franco - qui s'est aperçu de l'échec d'un cabinet homogène et souhaite revenir à sa formule favorite d'association des grandes forces du régime - pourrait profiter de l'occasion pour nommer enfin un véritable premier ministre.

La date de ces transformations? On ne peut guère la fixer. Franco ne se décidant jamais qu'à la dernière limite. D'ailleurs les vacances sont là. Mais, à l'automne, il y aura sans doute du nouveau à Madrid.





Le Québec ne ressemble à aucun autre pays. Ses 15 000 milles de routes nationales, qui débouchent sur un réseau de 30 000 milles de routes secondaires, se chargent de vous le prouver d'agréable façon: elles s'ouvrent sur des panoramas exceptionnels, traversent des régions célébrées par l'histoire ou simplement de paisibles campagnes. Elles vous invitent à découvrir leurs charmes: ce pont ouvert, à la Sarre dans le Nord-Ouest québécois, est un des 175 magnifiques vestiges que l'ère "pré-autoroute" a laissés au Québec. (Photo: Office du Film du Québec).

## Au poste CBWFT

JEUDI 20 AOUT
2:00 Le major Plum Pouding (c)
2:30 Ni oui ni non (c)
3:00 Cinéma- "Catherine de Russie" (Italien 1962).
4:30 Ulysse et Oscar (c)
5:00 Robin Fusée (c)
5:30 Les hommes de l'espace
6:00 Le monde en liberté (c)
6:30 L'homme du Picardie (c)
7:00 Le téléjournal et le sport
7:15 A Propos
7:30 Donald Lautrec "chaud" (c)
8:00 Les Grands Films (c)- "Voyage au delà des vivants" (Américain 1954).
10:00 Le sel de la semaine
11:00 Classique à coup sûr "Extase". (Tchèque 1933) (c)

VENDREDI 21 AOUT
2:00 La Ribouldingue (c)
2:30 Les trois as (c)
3:00 Cinéma- "Cadet Rousselle" (Français 1954.)
4:30 Ulysse et Oscar (c)
5:00 Yogi (c)
5:30 Voyage au fond des mers (c)
6:30 Les animaux chez eux (c)
7:00 Le téléjournal et le sport
7:15 A propos
7:30 La soeur volante (c)
8:00 Sébastien et la Marie Morgane (c)
8:30 Les chevaliers du ciel (c)
9:00 Chapeau melon et botte de cuir
10:00 Format 60
11:00 Cinéma- "Le plus beau moment" (Italien 1957)

SAMEDI 22 AOUT
2:30 Ciné-Jeunesse (c)
4:00 Lassie (c)
4:30 Fourmi atomique
5:00 Les motards
5:30 Les as des quilles (c)
6:00 Le téléjournal
6:05 Atome et Galaxies (c)
6:30 Tarzan (c)
7:30 Cher Oncle Bill (c)
8:00 Billet de faveur- "Quatre hommes à abattre" (Italo-Espagnol 1965)
9:30 Valérie et l'aventure
10:00 Cinéastes de notre temps-
11:00 Cinéma- "Kriminal" (Italo-Espagnol 1966)

DIMANCHE 23 AOUT
2:30 L'univers des sports (c)
4:30 D'hier à demain-
5:30 Cinquième dimension-
6:00 Les contes de Tchekov.
6:30 "Saskatchewan jubilée"
7:00 Quelle Famille (c)
7:30 Zoom (c)
8:30 Festival de France
10:00 Dossiers
10:30 Propos et confidences
11:00 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui- "Les gommes". (Belge-français 1968)

LUNDI 24 AOUT
2:00 Grujot et Délicat (c)
2:30 Oui ou non (c)
3:00 Cinéma- "La grosse caisse" (Français 1955)
4:30 Ulysse et Oscar (c)
5:00 Chaperonnette à pois (c)
5:30 Francis chez les Fauves
6:00 Plein feu l'aventure
6:30 Les Stes Chéries (c)
7:00 Le téléjournal
7:15 A propos
7:30 Lagardère
8:30 Ma sorcière Bien-Aimée (c)
9:00 A la seconde (c)
9:30 Prenez le volant
10:00 Concerts Populaires
11:00 Cinéma- "Gas oil" (Français 1955)

MARDI 25 AOUT
2:00 OK Shérif (c)
2:30 Ni oui ni non (c)
3:00 Cinéma- "Le 14 juillet"
4:30 Ulysse et Oscar (c)
5:00 Mini fée (c)
5:30 L'Ane Culotte
6:00 Le Trésor des Hollandais (c)
6:30 Le Courrier du Désert
7:00 Le téléjournal
7:15 A propos
7:30 Cinéma du mardi- "Le convoi des braves" (Américain 1950)
9:00 Moi et l'autre (c)
9:30 Le Enquêteurs Associés (c)
10:00 Format 60
11:00 Cinéma canadien- "Voiture d'eau" (Canadien 1968)

MERCREDI 26 AOUT
2:00 Picolo (c)
2:30 Oui ou non (c)
3:00 Cinéma- "Belle de Rome" (Italien 1955)
4:30 Ulysse et Oscar (c)
5:00 Les cadets de la forêt (c)
5:30 Walt Disney présente (c)
6:30 Cinéma d'ici (c)
7:00 Le téléjournal
7:15 A propos
7:30 La bohème (c)
8:00 Cinéma- "Paula"
9:30 Gros plan
10:00 Le prisonnier (c)
11:00 Ciné-nuit- "Les orgueilleux".

**REMERCIEMENTS**

**suite de la page 14**

La famille Campagne remercie tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de Mme Paul Campagne.

Mme James Desaulniers et ses enfants, Annette et Harvey, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrande de messes, fleurs, assistance aux funérailles ou de quelque autre manière, lors du décès de leur mari et père, M. James Desaulniers. Un merci spéciale aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.

## Vaut la peine d'être vu

CBWFT

Jeudi 20 août

LE SEL DE LA SEMAINE (10:00) Reprise de l'interview de Fernand Séguin avec le grand écrivain Henry Miller. M. Miller nous parlera de ses aventures, du métier d'écrire, des personnalités qu'il a connues, bref de sa vie, la plus intense qu'ait jamais vécue un homme de lettres au XXe siècle. Les mères de famille peuvent sans crainte autoriser leurs filles à écouter M. Miller car il ne leur donnera pas de mauvais conseils.

Vendredi 21 août

CINEMA (3:00) "Cadet Rousselle" aventures fantaisistes avec Bourvil.

Samedi 22 août

CINE-JEUNESSE (2:30) "Le Capitaine". Les garçons d'une école bulgare sont depuis longtemps divisés en deux bandes rivales et les filles sont tristes d'être toujours négligées par les garçons. Un jour, les deux bandes font la paix et tous deviennent mystérieux.

Dimanche 23 août

FESTIVAL DE FRANCE (8:30) "Le huguenot récalcitrant" Au XVIIe siècle, dans les Cévennes. Un épisode de la guerre des Camisards, qui opposa les protestants aux soldats de Louis XIV.

Lundi 24 août

Concerts Populaires (10:00) O.S.M. joue l'Ouverture du "Carnaval" de Dvorak, ext. du "Lac des cygnes" de Tchaikovsky, "Prélude à l'après-midi d'un faune" de Debussy et "L'Apprenti-sorcier" de Dukas. Aussi Renée Claude.

CINEMA (11:00) "Gaz-oil" Drame avec Jean Gabin.

Mardi 25 août

MOI ET L'AUTRE (9:00) "L'Impôt" Gustave a trouvé un nouveau truc pour payer moins d'impôt (Reprise).

## Dans le monde des arts...

Voici ce que disaient trois journaux de l'est au sujet du Cercle Molière lors de sa tournée au mois de juillet.

"Extrêmement bien présentée par le Cercle Molière... une soirée par une troupe accomplie qui rivale bien avec des groupes professionnels."

The Ottawa Journal

"Le Cercle Molière a prouvé qu'il était une troupe éclatante de santé après quelque 45 ans d'existence... La mise en scène de la pièce est plus que réussie... Côté interprétation, nous avons eu une véritable surprise et nous ne nous attendions pas à tant de talent."

Le Droit, Ottawa

"En assistant...à une pièce de théâtre présentée avec beaucoup de compétence par le Cercle Molière...plusieurs des acteurs que nous avons vus en scène peuvent se comparer aux meilleurs que nous avons au Québec."

Le Devoir, Montréal

* * *

La Corporation Métropolitaine de Winnipeg, suivant les recommandations Du Conseil des Arts du Manitoba, a octroyé $128,775 en faveur d'organisations culturelles. L'Orchestre symphonique de Winnipeg, le Manitoba Theatre Centre, le Ballet Royal de Winnipeg, Rainbow Stage et Interfaith Harmony Theatre en ont reçu une part, ainsi que le Cercle Molière qui a obtenu $1,500.

* * *

"Un siècle d'hommes", présentation multi média sur le peuple du Manitoba, tirée du roman "La petite poule d'eau" de Gabrielle Roy, passera en français au Planétarium de Winnipeg, à 8 h 30 du soir du 22 au 29 août inclusivement.

* * *

Près de 500 jeunes gens se sont présentés aux auditions de la comédie musicale "Hair" à Montréal. La distribution qui comprend 23 comédiens est bilingue puisque le spectacle sera présenté en français et dès le 22 septembre en anglais, à la Comédie Canadienne.

* * *

Une série de six chansons québécoises interprétées par Jean-Pierre Ferland, Claude Gauthier, Claude Dubois et Claude Léveillée, est la raison d'être de six courts films d'animation, en couleur, produits par l'ONF.

Tête en fleurs, Les fleurs de macadam, Cerveau gelé, Notre jeunesse en auto-sport, La ville et Taxi sont ainsi à l'origine de créations artistique portant la marque personnelle des réalisateurs qui se sont attachés à leur illustration.

* * *

M. Marcel Gosselin exposera ses peintures, dessins, et sculptures au "100 Nons" du 16 au 29 août, de 12 h à 22 h.



son et lumière son et lumière
SON ET LUMIÈRE
son et lumière son et lumière

## Des erreurs à éviter

On parle beaucoup, depuis quelque temps, de notre "futur" centre culturel. Enfin St-Boniface aura, à l'intérieur de ce centre, une salle de théâtre. Espérons qu'on prendra toutes les précautions pour que cette salle soit convenable et que les architectes éviteront les gaffes malheureuses qu'on rencontre dans d'autres centres.

Comme membre de la tournée du Cercle Molière au mois de juillet dernier, j'ai pu, moi aussi, visiter et jouer dans près de dix centres culturels du Québec. Ces centres étaient esthétiquement réussis et semblaient bien servir la population en lui offrant des salles de lecture, des salles de rencontres et des ateliers de peinture et de sculpture. Je me suis vite rendu compte, cependant, d'une chose que j'ai grandement à coeur: les plans des salles de théâtre n'avaient malheureusement pas été étudiées par des gens qui s'y connaissaient.

Un jour, à temps perdu, avec d'autres membres de la troupe, nous avons dressé une liste de nos critiques. Il est inutile de les répéter toutes, mais permettez-moi de vous en donner quelques-unes. Imaginez-vous une salle de théâtre sans loges pour les comédiens ou encore un théâtre où il est impossible de se rendre de l'arrière-scène à la salle sans avoir à descendre par le plateau. Ce sont des détails, direz-vous. Peut-être en sont-ils pour l'homme de la rue mais c'est précisément ce qui fait qu'un théâtre est réussi ou non.

Un théâtre devrait être construit en collaboration avec des gens de théâtre. Ce qui peut avoir l'air raisonnable sur papier n'aura peut-être ni queue ni tête une fois construit; ainsi un centre culturel québécois avait bien une porte de livraison des décors au fond de la scène, mais on ne pouvait pas s'y rendre avec le camion!

Ce ne sont pas les gens avisés qui nous manquent. Au Cercle Molière nous avons M. Mahé qui, en plus d'avoir appris son métier pendant ses années d'études à Montréal et en France, a aussi approfondi ses connaissances par son travail ici et en tournée. Mme Boutal aurait sûrement des suggestions à faire concernant cette salle, et son expérience au théâtre est une grande source d'idées. Le Manitoba Theatre Centre ouvre ses portes au début de novembre. Ses administrateurs viennent de passer des mois de préparation afin de présenter au public manitobain le meilleur théâtre en Amérique du Nord. Ils ne sauraient refuser leur aide.

Profitons-en pour que notre salle de théâtre soit bien pensée, pratique et sans ces accrocs si frustrants pendant la mise en scène d'un spectacle. On dit que l'argent manque, que plus tard on pourra changer cela. L'expérience prouve que c'est très difficile de changer les choses!

Claude Dorge.

**Chronique sportive**

**par Jacques LEMOYNE**

# Les Whips de Winnipeg ne cessent de s'améliorer et ils quittent la cave

Est-ce le changement d'air? Toujours est-il que les Whips de Winnipeg, depuis qu'ils ont quitté Buffalo, jouent du baseball qui s'améliore de jour en jour. Installés provisoirement au parc Jarry, à Montréal, les Whips ont offert du baseball de qualité et ils ont quitté la dernière place au classement, au moment ou ces lignes sont écrites. Le rappel de Fred Whitfield ne semble pas avoir nui au rendement défensif de l'équipe, et le personnel des lanceurs donne enfin satisfaction à la direction. Ce n'est pas le championnat pour cette année, mais cela veut dire que plusieurs des joueurs qui se distinguent à l'heure actuelle ont pris de la maturité et qu'ils pourraient bien devenir des joueurs réguliers à Montréal d'ici un an ou deux. Cela signifie aussi que l'équipe de saison prochaine sera plus forte au départ car il n'y aura que quelques changements à faire pour relancer les Whips sur la bonne voie. Il y aura bien entendu le changement de Ligue dont il faudra tenir compte mais, au dire des connaisseurs, les chances des Whips seraient meilleurs dans l'Association américaine que dans l'Internationale.

Un autre sujet de réjouissance pour les Whips c'est la belle tenue des joueurs portant l'uniforme des Expos dans les Ligues mineures et dans les Ligues d'entraînement. Dans la Ligue du nord de l'Etat de New-York, les Expos possèdent un lanceur de 18 ans qui pourrait fort bien devenir un gagnant régulier avec les Whips dès la saison prochaine. Il reste à savoir si Balor Moore va justifier la confiance qu'on avait en lui ou s'il lui faudra passer une autre saison dans les mineures. Joe Sparma sera probablement échangé ou vendu à l'automne ou au cours de l'hiver mais il est douteux qu'il retourne dans les Ligues majeures. Joé ne l'a plus, du moins régulièrement, et on ne peut se fier à lui en relève. Et dire qu'on espérait créer toute une équipe de lanceurs autour de lui. En parlant des Expos notons qu'ils se sont affaiblis considérablement depuis que leur joueur de premier but Ron Fairly a été blessé. Ils auront de la difficulté à remporter leurs 70 mier but Ron Fairly a été blessé. Ils auront de la difficulté à remporter leurs 70 victoires en 70, du moins de la façon dont les choses se passent au moment ou ces lignes vous sont transmises. Au baseball la situation peut se retourner si rapidement qu'il faut parler au conditionnel presque continuellement...

Ca ne va pas!

Les Blue Bombers connaissent un mauvais début de saison, et surtout de mauvaises fins de partie. A deux reprises ils ont pris l'avantage au début de la joute pour se faire battre ensuite, non sans avoir bataillé farouchement jusqu'à la fin. Et ce n'est pas "Wally Gabler qui doit" porter le blâme. Il joue bien quand il est protégé solidement et quand ses joueurs attrapent ses passes. On critique la défensive secondaire mais je crois qu'on a tort. Il me semble que la Ligue joue de façon erratique, accomplissant des prouesses à certains moments, puis se faisant prendre en défaut sur des jeux simples. Contre Montréal, les joueurs des Bombers ont été surpris par une couple de longues passes, mais il faut dire tout de suite que les attrapés des visiteurs tenaient bien plus d'un jeu à la bonne saint-Anne et d'une intervention de Frère André, que d'attrapés classiques. La chance joue un rôle dans le sport et on peut dire qu'elle n'a pas tourné le dos aux Alouettes. A preuve cette interception à deux minutes de la fin dans le dernier quart. On a dit que Gabler avait répété un même jeu. Mais quel quart ne fait pas cela, surtout si on lui dit, du banc, qu'il y a une lacune défensive dans le côté droit ou gauche du champ secondaire! Ce sont des choses que les spectateurs ne savent pas.

Les indications en provenance du banc sont fournies souvent par des éclaireurs compétents. Mais tous les clubs savent que ce procédé est utilisé et on pourra parfois utiliser une ruse comme celle de laisser croire que le côté gauche est découvert quand on soupçonne que l'adversaire a mordu à la ligne ainsi tendue! Et il arrive ce qui est arrivé contre les Alouettes: une passe parfaite à un adversaire. Je ne dis pas que les Alouettes ont percé ce secret des Bombers mais je trouve que la manoeuvre a été exécutée de façon si parfaite, soit une fausse course vers la droite puis un repli à toute vapeur à gauche pour saisir le ballon en pleine trajectoire, là où il "ne devrait pas de toute évidence", se trouver un joueur défensif.

Mais la saison ne fait que débuter: Montréal ne représente pas la dernière équipe venue, bien que sa réputation me paraisse surfaite pour l'instant. Il se trouvera bien une équipe pour les attraper à la dernière minute, comme Toronto et Winnipeg ont bien failli le faire. Pour l'instant, la liste des défaites honorables s'allonge et on commence déjà à critiquer Jim Spavital. C'est de mauvaise augure.

De retour

Les Canadiens de Montréal vont venir à Winnipeg disputer une joute hors concours en septembre, et les enthousiastes locaux de même que les très nombreux partisans du Tricolore pourront voir si l'instructeur Claude Ruel aura opéré des changements majeurs au sein de son équipe. On en doute, bien qu'il soit clair et certain qu'il y aura deux nouveaux joueurs à la défensive au début de la saison, dont un remplacera l'élégant Serge Savard très sérieusement blessé au cours de l'hiver dernier. A l'avant on ignore encore qui sera choisi, mais Claude Larose sera certainement sur le club. Sera-t-il réuni à son copain John Ferguson pour former une nouvelle ligne du "punch", on l'ignore, mais, chose certaine, si on trouve un joueur de centre aussi agressif que Larose et Ferguson, le Tricolore aura là une ligne "k.o." très redoutable! Ajoutons tout de suite que ce n'est pas le genre de Claude Ruel et qu'il est peu probable qu'il réunisse ces joueurs à moins bien entendu qu'il ne songe à reconstituer la ligne Backstrom - Ferguson - Larose! Ces joueurs ont déjà marqué plus de 60 buts en évoluant ensemble.

Mais la nouvelle qui nous a surpris le plus a été celle du retour au jeu de Jean Béliveau. La direction des Canadiens ne paraissait pas trop heureuse de la décision du Gros Bill mais ce dernier sait ce qu'il fait et s'il déclare qu'il est capable de jouer, il faudra lui donner une chance, car si Béliveau était cédé à une autre équipe on comprend l'émoi que cela pourrait créer à Montréal. Pourtant, des choses comme celle-là on en voit au baseball et même au football et ce serait sans doute pour le bien du hockey si un gars comme Béliveau portait les couleurs d'une des nouvelles équipes de la Nationale, ne fusse que pour une seule saison. Prenons le cas de Jacques Plante. Il a bien l'intention de tirer son épingle du jeu avec Toronto et il est déjà en grande forme physique. Si Plante travaille aussi bien dans la ville Reine qu'à St-Louis cela pourrait bien transformer les Leafs en club capable de participer aux éliminatoires, même sans l'aide de Vancouver et Buffalo.

# Récollets et Jésuites

suite de la page 15

En 1624, après maintes démarches pour obtenir la collaboration d'un ordre mieux pourvu que le leur en personnel et en ressources, voilà que les Jésuites reparaissent, qui avaient débuté en Acadie sous Poutrincourt, y mêlant un peu trop le temporel et le spirituel, avec ce résultat qu'ils avaient dû quitter Port-Royal vers 1612.

Les Récollets établis au pays ne quittèrent pas pour autant leurs missions mais ils continuèrent d'y oeuvrer dans la mesure de leurs moyens, après l'arrivée des Jésuites, aidant même ceux-ci à se faire accepter.

Les nouveaux missionnaires débarquèrent à Québec en juin 1625, mais personne alors ne voulut les recevoir, parce qu'on avait monté contre eux les gens avec un pamphlet intitulé L'Anti Coton.

C'était au point qu'ils seraient retournés en France, si les Récollets ne leur avaient ouvert leur couvent, sur la rive gauche de la rivière Sainte-Croix, à une demi-lieue de Québec.

En 1629, David Kirk et ses frères obligent Québec à capituler, ayant réduit sa population à la famine, mais après le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, les jésuites reviennent seuls dans la ville de Champlain, les Récollets chargés par le roi de relancer les missions d'Acadie.

Il y a de cela longtemps, car la ville de Trois-Rivières n'était pas alors fondée, ni celle de Ville-Marie plus tard Montréal.

Nous savions sans doute tout cela, mais assez mal, avec des trous de mémoire çà et là, et l'abbé Plante précise et remet les choses en ordre, avec une remarquable clarté.

Son livre, si peu que nous le connaissions encore — n'ayant pas eu le temps de lire et digérer ses 510 pages —est de ceux qui nous fixent le mieux dans l'histoire, en marge de tant d'autres.

L'Illettré

**L'agriculture bat la marche.**

OTTAWA - L'agriculture est de nouveau en tête de l'économie canadienne sous le rapport de la production par travailleur. L'année dernière, l'agriculture marquait une augmentation de 8,8% de sa productivité, comparativement à celle de 1968. Cette augmentation est bien supérieure à celle de tout autre secteur de l'économie canadienne. Sous le rapport du produit par personne, l'augmentation fut de 11%, alors que les industries commerciales productrices de biens venaient au second rang, avec une augmentation de 3,2% seulement par travailleur.

**Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine**

**Anniversaires**

**La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:**

M. Edouard Desorcy, 261, rue DesMeurons, du 23 août.

M. l'abbé Gérard Levesque, C.P. 119, Richer, Manitoba, du 24 août.

M. Roland Trudeau, 512 - 1310, rue Archibald, du 24 août.

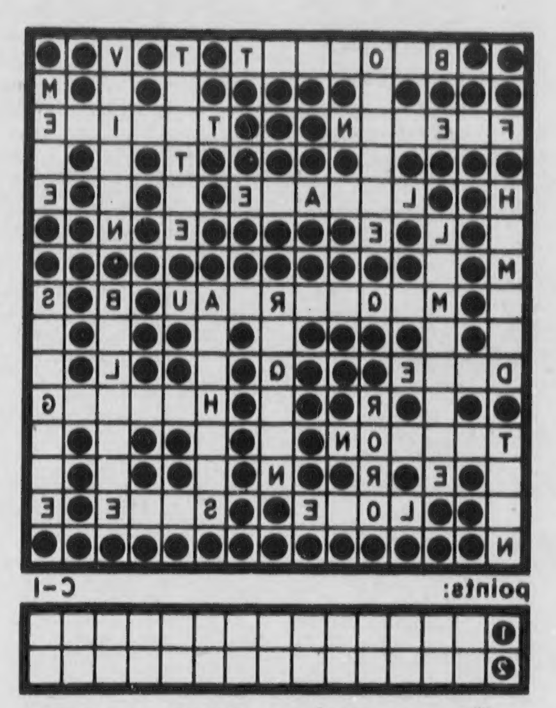
M. Maurice Collette, 532, rue St-Jean-Baptiste, du 26 août.

M. Michel Monnin, 317 - 429, rue Ritchot, du 26 août.

no.: 9



Êtres vivant dans l'eau



l'entreprise roro enrg.

case postale 326, Joliette, p.q.

## Explication du jeu

**Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.**

**Règlements:**

**Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.**

**Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.**

**Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.**

**Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.**

**Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.**

# Origine des Jeux Olympiques de l'Antiquité

La légende attribue à Hercule, fils de Zeus, la fondation des Anciens Jeux Olympiques. Leur origine se perd dans les brumes de l'histoire primitive de la Grèce. Les premiers Jeux mentionnés se déroulèrent en 776 avant l'ère chrétienne et, dès lors, ils furent célébrés tous les quatre ans. Ils avaient un caractère semi-religieux et les vainqueurs y étaient couronnés de branches d'olivier coupées dans le bois sacré de temple de Zeus. Ces Jeux avaient une telle importance dans la Grèce antique qu'on y mesurait le temps par Olympiades, soit l'intervalle de quatre ans séparant les Jeux. On possède des documents sur près de trois cents Olympiades de l'ancien cycle. Pendant leur durée, les guerres étaient suspendues, les routes restaient libres et nul n'aurait osé rompre la trêve d'Olympie. Au début, les Jeux se bornaient à une seule épreuve - une brève course à pied. Plus tard, d'autres furent ajoutées et le programme fut élargi. Toutes les épreuves, cependant, se déroulaient dans une période de cinq jours. Le titre le plus convoité était celui de vainqueur du pentathlon; il comprenait cinq épreuves, la course, le saut, le lancement du javelot, le lancement du disque et la lutte. Des concours artistiques, littéraires et oratoires étaient aussi organisés et, parfois, des pièces de théâtre étaient jouées dans le stade. Les Jeux furent abolis en l'an 394 de notre ère, par décrets de l'Empereur Théodose le Grand.